



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (FFF)

Caribbean Football Union (CFU)

Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 04 OCTOBRE 2018

L'An Deux Mil Dix-huit et le jeudi 04 octobre, à 19 heures 00, les membres de la Ligue de Football de la Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation en date du 19 septembre 2018 qui leur a été adressée par le Secrétaire Général Jean Claude VARRU.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel des délégués**
2. **Mot d'accueil du Président de la Ligue de Football de Martinique**
3. **Présentation des modifications du règlement sportif 2018-2019**
4. **Présentation du dispositif « FIFA Forward »**
5. **Présentation du dispositif « One CONCACAF Programme (OCP) »**

Membres présents :

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absents	nombre licenciés	de nombre voix	de	quorum	Nbre de Voix	Observations
1	A. S. C. MÔN PITO	Présent	88	3		3	3	
2	A.C. VERT PRE	Présent	151	6		6	6	
3	A.S. MORNE DES ESSES	Présent	142	5		5	5	
4	A.S.C. HIRONDELLE	Présent	79	3		3	3	
5	A.S.ET. BASSE POINTE	Présent	87	3		3	3	
6	AIGLON LE LAMENTIN	Présent	374	13		13	13	
7	ANSES ARLETS FOOTBALL CLUB	Présent	76	3		3	3	
8	ASPTT MARTINIQUE	Absents	54	2		0	2	
9	ASSAUT ST PIERRE	Présent	173	6		6	6	
10	C. COLONIAL	Présent	319	11		11	11	
11	C. FRANCISCAIN	Présent	329	11		11	11	
12	C. S. C. DU CARBET	Absents	82	3		0	3	
13	C.O. DILLONS STE THERESE	Présent	169	6		6	6	
14	C.O. TRENELLE	Présent	115	4		4	4	
15	C.S. BELIMOIS	Absents	44	2		0	2	
16	C.S. CASE PILOTE	Présent	163	6		6	6	
17	C.S. VAUCLINOIS	Absents	94	4		0	4	

18	CLUB PELEEN	Absents	188	7	0	7
19	ECLAIR RIVIERE SALEE	Présent	177	6	6	6
20	EFFORT LE MORNE VERT	Présent	33	2	2	2
21	EMULATION	Absents	368	13	0	13
22	ESPOIR STE LUCE	Présent	139	5	5	5
23	ESSOR PRECHOTIN	Absents	144	5	0	5
24	ETENDARD BELLEFONTAINE	Absents	115	4	0	4
25	ETINCELLE	Absents	40	2	0	2
26	EV. LES TROIS ILETS	Présent	178	6	6	6
27	EXCELSIOR	Présent	172	6	6	6
28	F.C. SOCHELCHER	Absents	57	2	0	2
29	FOY.EDUC.POP. MONESIE	Absents	123	5	0	5
30	GAULOISE	Absents	180	7	0	7
31	GOLDEN LION FC	Présent	224	8	8	8
32	GOLDEN STAR	Présent	314	11	11	11
33	GOOD LUCK	Présent	225	8	8	8
34	GRI-GRI PILOTIN F.C.	Présent	51	2	2	2
35	J. S. EUCALYPTUS	Absents	243	9	0	9
36	J.S. LE MARIGOT	Absents	70	3	0	3
37	L'INTREPIDE C.	Présent	99	4	4	4
38	NEW CLUB	Présent	181	7	7	7
39	NEW STAR	Présent	274	10	10	10
40	O. LE MARIN	Présent	148	5	5	5
41	OCEANIC C. LE LORRAIN	Présent	48	2	2	2
42	R. TARTANE	Présent	125	5	5	5
43	R.C. LORRAIN	Absents	203	7	0	7
44	R.C. RIVIERE PILOTE	Absents	274	10	0	10
45	R.C. ST JOSEPH	Présent	244	9	9	9
46	REVEIL S.	Absents	146	5	0	5
47	S.C.A. EUDORCAIT FOURNIOLS	Présent	65	3	3	3
48	SAINTE ANNE CAP 110	Présent	44	2	2	2
49	SAMARITAINE	Présent	259	9	9	9
50	SANTANA C. STE ANNE	Présent	98	4	4	4
51	SILVER STAR	Absents	86	3	0	3
52	SOLIDARITE DE LESTRADE	Absents	39	2	0	2
53	SPORTING C. LAMENTINOIS	Absents	118	4	0	4

54	ST. SPIRITAIN	Présent	226	8	8	8
55	U. DES JEUNES DE MONNEROT	Présent	148	5	5	5
56	U. DES JEUNES DE REDOUTE	Présent	190	7	7	7
57	U.S. DIAMANTINOISE	Présent	189	7	7	7
58	U.S. MARINOISE	Présent	150	6	6	6
59	U.S. RIVERAINE GD RIVIERE	Absents	62	3	0	3
60	U.S. ROBERT	Présent	239	8	8	8
			TOTAL	9235		235 337

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre licenciés	de nombre voix	de	quorum	Nbre de Voix	Observations
61	TOUT SEZON	Absent	28	1		0	1	
62	U. S. LORRINOISE	Absent	28	1		0	1	
			56			0	2	

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre licenciés	de nombre voix	de	quorum	Nbre de Voix	Observations
63	U.DEPARTEMENT SAPEURS POMPIERS	Absent	36	2		0	2	
64	AMICALE CLUB 233	Absent	34	2		0	2	
65	FUTSAL ACADEMIE MARTINIQUE	Présent	30	2		2	2	
66	REDS FUTSAL CLUB	Absent	29	1		0	1	
67	ASSOCIATION LEZARDE TEAM	Absent	25	1		0	1	
68	MJC.FLOREAL-GLADIATORS	Absent	25	1		0	1	
69	EVEIL DE CARABIN	Absent	25	1		0	1	
70	SPORTING FUTSAL CLUB	Absent	24	1		0	1	
71	AM.PERS.PENITENCIAIRE MARTINIQUE	Absent	22	1		0	1	
72	FC AÉROP. MARTINIQUE A.CÉSAIRE	Absent	22	1		0	1	
73	DYNAMIC CLUB DE DÉMARCHE	Absent	22	1		0	1	
74	RELÈVE LAMENTINOISE	Absent	22	1		0	1	
75	ANIM'SPORT	Absent	20	1		0	1	
76	CLINIQUE SAINT PAUL	Absent	19	1		0	1	
77	C.O.S. ESPACE SUD	Absent	19	1		0	1	
78	COTRAM BTP	Absent	18	1		0	1	

79	DIGICEL	Absent	18	1	0	1
80	FUTSAL ACADEMIE MARTINIQUE		30	2	0	2
81	ASSOCIATION BA NOU FLAMBO-A	Absent	0	1	0	1
82	T-FOOT-OU-KOI	Absent	14	1	0	1
TOTAL			454		2	24

TOTAL LICENCIES	9745
------------------------	-------------

	TOTAL	Absents	20			
		Présents	40			
40	Présents		60		237	363 65%

	clubs	voix
Quorum Statutaire	28	121
Quorum Assemblée	40	237

La séance est ouverte à 19 heures 00

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Bonsoir à nouveau à toutes et à tous et bonsoir à ceux que je n'ai pas encore salués. Nous allons démarrer nos travaux à l'occasion de cette Assemblée Générale Ordinaire pour laquelle vous avez été convoqués.

Conformément à nos statuts, avant de démarrer nos travaux, je vais vous rappeler l'ordre du jour pour lequel vous avez été convoqués. Nous allons procéder dans un premier temps, à l'appel des délégués. On va refaire un contrôle, même si les services m'ont déjà transmis le quorum, mais il est toujours utile de contrôler si les choses sont en règle. Ensuite, nous allons passer la parole au Président de la Ligue, Samuel PERREAU pour son mot d'accueil. Puis, nous aborderons le point 4 de l'ordre du jour pour la présentation des modifications du règlement sportif 2018-2019. Ensuite, une présentation du dispositif « FIFA Forward » vous sera faite par le Président de la Ligue de Football. Puis, nous allons terminer par une présentation du dispositif One CONCACAF, plus précisément dit OCP. C'est un dispositif qui existe depuis deux ans et nous allons vous faire une petite communication à ce sujet, de telle sorte que vous puissiez avoir une idée précise de l'utilisation de ces fonds.

Bien évidemment, je vais le dire en préambule, vous aviez bien remarqué que, dans l'ordre du jour, il n'y avait pas de questions diverses. C'est un choix du Conseil de Ligue. Ceci étant, nous n'avons jamais empêché aucun club, aucun représentant de prendre la parole puisque l'assemblée est souveraine.

Je sais qu'il y a des clubs qui m'ont signalé qu'ils souhaitent poser des questions. C'est volontiers qu'on va leur passer la parole. L'US Robert voulait intervenir sur un sujet particulier. L'US Marinoise nous a demandé également une intervention. C'est tout naturellement, comme nous avons l'habitude de le faire depuis 2012 et au cours de nos 19 assemblées tenues, que nous allons vous passer la parole.

On va commencer par l'appel des délégués et la vérification du quorum.

Monsieur

(Hors micro) S'il vous plait.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Oui ?

Monsieur

(Hors micro) Est-ce que l'on peut faire une observation concernant... *(fin de l'intervention inaudible)*

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Si tu permets, je fais l'appel des délégués.

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Attends. Le Président EUSTACHE souhaite intervenir. Je rappelle à l'ensemble des dirigeants qui souhaitent intervenir que notre Assemblée générale fait l'objet d'un enregistrement sonore. Je vous prierai de décliner votre identité, le club et de parler dans le micro.

Observation préliminaire de l'US Marinoise.

On va passer la parole au vice-Président de l'US Marinoise.

Monsieur le vice-Président de l'US Marinoise

Je disais que j'ai souhaité réagir par rapport à ce qui vient d'être dit. Cette maison je la connais bien. Je la pratique depuis des années (Assemblée Générale). *(inaudible)* J'ai noté que le Secrétaire Général a dit que le Comité de Ligue a fait le choix de ne pas faire figurer à l'ordre du jour les questions diverses. J'aimerais, pour mon information, savoir ce qui a dicté ce choix de ne pas faire figurer *(inaudible)*. Il faut que vous compreniez bien que s'il s'agit *(inaudible)*. Il n'a jamais été interdit de prendre la parole, mais je ne sais pas si vous vous réservez le droit de dire si oui ou non, tel ou tel président ou tel ou tel représentant pourrait prendre la parole. Est-ce que c'est une manière de gérer ce type de situation en ne voulant pas inscrire à l'ordre du jour les questions diverses ? Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président pour ta demande de précision. Je vais rappeler les textes. J'ai dit dans mes propos, en préambule, que nous n'avions pas inscrit, dans l'ordre du jour, de questions diverses. C'est un constat. Certains clubs nous ont interpellés.

Je rappelle à tous les délégués que l'ordre du jour est du ressort, en partie, règlementairement, du Conseil de Ligue. Les clubs également peuvent, selon des modalités précises, proposer que l'ordre du jour soit modifié.

La réponse à ta question, Président : c'est un choix qui n'est pas guidé, et je sais ce que j'ai dit dans mes propos, pour que tout le monde comprenne bien la volonté du Conseil de Ligue, par le choix de ne pas passer la parole aux représentants des clubs. Je crois que j'ai été clair puisque certains clubs, dont l'US Marinoise, nous ont interpellés. Je crois que c'est le seul d'ailleurs.

J'ai précisé avant ton intervention en préambule que les Présidents de clubs, les représentants de clubs qui souhaitaient prendre la parole auront tout le loisir de le faire, comme nous l'avons toujours fait, depuis les 19 dernières assemblées générales auxquelles j'ai assisté en ma qualité de Secrétaire Général depuis 2013.

Est-ce que j'ai répondu à ta question, délégué ?

Monsieur le vice-Président de l'US Marinoise

(Hors micro) J'ai entendu ta réponse.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Je te remercie. Nous allons passer à l'appel des délégués.

1. Appel des délégués

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Les services ont procédé à la vérification du quorum. Statutairement, l'assemblée peut délibérer que si un tiers des clubs sont représentés et si ce tiers représente un tiers du nombre total de voix.

Concrètement pour que le quorum soit atteint, il faut que nous ayons 28 clubs présents qui représentent un total de 121 voix. A l'heure où je vous parle, au pointage fait à 19 heures, nous avons 40 clubs présents et 182 voix.

Pour être transparent, nous allons procéder à l'appel des clubs de telle sorte que l'on puisse vérifier ce quorum et qu'il n'y ait aucune discussion à ce sujet.

Je vais passer la parole à Maguy NATTES qui va procéder à l'appel des clubs et nous allons pointer pour savoir si ce quorum est juste.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Après le décompte des voix, nous avons 40 clubs présents qui représentent un total de 237 voix. Le quorum est atteint puisque le quorum est de 28 clubs présents avec un total de 121 voix. L'assemblée peut délibérer valablement.

➤ **Le quorum est atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement**

Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour et je passe tout de suite la parole au Président Samuel PERREAU pour son mot d'accueil.

2. Mot d'accueil du Président de la Ligue de Football de Martinique

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Merci Jean-Claude (*VARRU*). Je salue de nouveau fraternellement et sportivement tous les dirigeantes et dirigeants de clubs, les Présidentes et Présidents de clubs, les autres acteurs du football qui sont avec nous ce soir, à la Maison du Football.

D'abord quelques mots d'excuse pour certains des camarades du Conseil de Ligue qui n'ont pas pu être là avec nous et qui nous ont demandé expressément de les excuser : Fred MIRAM-MARTHE-ROSE, le trésorier Alex ULLINDAH qui va peut-être nous rejoindre tout à l'heure, quelques membres qui n'ont pas pu pour des raisons professionnelles ou parce qu'ils sont hors du Département, notamment Maurice VICTOIRE qui est en mission à Porto-Rico par rapport au déplacement prochain de la Sélection seniors.

Je souhaite faire un petit clin d'œil aux nouveaux Présidents et même Présidentes de clubs qui rejoignent la famille du football aux responsabilités de dirigeantes et dirigeants de clubs. On sait que ce n'est jamais évident et on sait que c'est quelque chose de particulièrement ingrat parfois, mais il y

en a qui doivent bien aimer cela puisqu'ils reviennent à l'action et on les remercie, en tout cas au nom du football et peut-être même de la société martiniquaise. Je les remercie pour leur engagement.

Je pense notamment au Président PETIT qui revient à l'AS Mòn Pito. Il y a aussi notre ami BARTHELERY qui revient – merci - et tous les autres. Je ne vais pas tous les citer mais il y a l'Océanic, je crois, avec une nouvelle Présidente, l'US Marinoise...

C'est un plaisir pour l'assemblée s'il y a de nouveaux dirigeants qui sont là et qui veulent se signaler, peut-être tout à l'heure, au moment des questions diverses, pour prendre la parole et dire comment ils ou elles conçoivent la gouvernance associative sportive en Martinique. Quelques noms m'avaient été cités : CS Case-Pilote... Tout à l'heure, ce sera un plaisir, je pense, pour nous, d'écouter ceux et celles qui voudront prendre la parole.

Juste quelques mots, comme il est de tradition, peut-être pas forcément de minute de silence, mais vraiment une pensée affective et une pensée respectueuse pour celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée générale. Il y a un certain nombre d'acteurs du football, que ce soit des dirigeants peut-être des parents d'acteurs du football, des licenciés qui nous ont quittés soit parce qu'ils ont disparu, soit parce qu'ils ne sont plus en capacité d'assurer leurs fonctions, comme ces anciens Présidents peut-être qui parfois jettent l'éponge mais qui ne sont jamais très loin de leur club ou de leur association. On a un certain nombre de camarades qui étaient proches du Conseil de Ligue et qui ont souhaité prendre un peu de recul. Je pense toujours à Serge VERONIQUE qui, même s'il n'est plus très présent physiquement mais il est toujours là avec nous par le miracle de la technologie et il nous est toujours d'un très bon secours notamment sur les questions juridiques.

Je crois qu'il y a une certaine vitalité du football et cela c'est grâce à vous, grâce aux joueurs et aux joueuses, aux éducateurs, à tous les acteurs du football martiniquais. Il n'y a quasiment pas eu de trêve. Vous le savez, en juillet et août, il y a eu un certain nombre d'activités notamment pour ce qui concerne nos élites jeunes, notre sélection U15 féminine qui est partie et qui s'est très bien comportée dans un tournoi international de la CONCACAF en Floride. Notre sélection des 14 ans garçons qui devait participer à un tournoi CFU en Haïti, tournoi qui a été organisé en dernière minute en Martinique grâce au concours de la Ville du Marin qui a accueilli ce groupe de la compétition CFU U14 garçons, avec Saint-Martin, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique.

On a eu aussi nos jeunes arbitres qui ont participé à des compétitions internationales. Vous savez qu'il y a une demi-douzaine de jeunes arbitres qui ont été pris en main par la CRA, par l'UNAF, par la cellule jeunes de la CRA notamment qui aujourd'hui, grâce au travail de perfectionnement qui a été réalisé avec ces garçons et ces filles, puisqu'il y a quand même un ou deux éléments féminins, sont aujourd'hui reconnus par les instances internationales et sont appelés régulièrement pour arbitrer à un certain niveau. Pour l'instant, des matchs de catégorie jeunes, aussi bien, en garçons qu'en filles, et des jeunes comme Damien ROSA, Nicolas WASSOUF, Loïc GROS-DESIR, Wilhenson DETERVILLE et d'autres, sont très impliqués aujourd'hui, dans le giron international de l'arbitrage et cela c'est vraiment une très bonne chose. Ils représentent le savoir-faire martiniquais à un certain niveau.

La CONCACAF ouvre de nouveau des possibilités pour nos jeunes. Il y a un nouveau stage d'intégration à l'arbitrage international pour nos jeunes arbitres et prochainement en Haïti, il y aura deux ou trois nouveaux qui vont être intégrés et qui vont pouvoir participer à ces séquences de formation.

Nicolas WASSOUF que vous avez, j'espère, l'habitude de voir sur les terrains maintenant, a un certain niveau et sera le prochain arbitre fédéral martiniquais puisqu'il a réussi à l'examen théorique. Pour des raisons d'inaptitudes (il était blessé), il n'a pas pu participer valablement aux épreuves physiques. Il va

les repasser mais dans les semaines qui suivent, ce sera très certainement ce garçon qui sera le nouvel arbitre fédéral outre-mer, puisque c'est comme cela qu'on les appelle maintenant, de la Martinique.

La campagne de sélection des Matinino (Sélection seniors) débute dans quelques jours, par le match à Porto Rico. Je pense que toute la Martinique sera de nouveau derrière cette Sélection pour que nous puissions, comme d'habitude, depuis quelques années, représenter le sport martiniquais à un certain niveau international et espérer avoir les meilleurs résultats possibles.

Je veux dire deux mots et je salue la présence de l'Association FAM pour Futsal Académie Martinique. On a des éminents représentants qui sont ici et notamment Philippe ARMEDE. Je les salue. Pourquoi ? Parce qu'il y a une véritable explosion de la pratique Futsal. Depuis à peine trois ans, on est passé d'à peine une dizaine de clubs l'année dernière à pratiquement 16 clubs cette année. Il y aura une compétition qui va se dérouler avec deux groupes de 8. Je crois qu'il y a un club qui n'a pas pu s'affilier mais au moins un groupe de 8 et un groupe de 7. Cela traduit une certaine innovation. Ce sont de nouvelles opportunités pour une pratique nouvelle, une pratique diversifiée.

Il y a un certain nombre de pratiquants, de joueurs et bientôt de joueuses puisqu'il y a une activité féminine qui va commencer, notamment avec l'impulsion de Kathy PIEJOS qui est également membre de Futsal Académie Martinique. Ce sont des nouvelles opportunités. Le vice-Président Fred MIRAM-MARTHE-ROSE a choisi et accepté d'apporter son concours à la commission Futsal pour accompagner cette nouvelle dynamique parce qu'il y a vraiment quelque chose d'intéressant qui se fait là. Je tenais à le signaler.

Très bientôt, on aura également une Sélection. C'est d'ailleurs Philippe ARMEDE qui est le Sélectionneur Futsal ce qui va nous permettre d'aller nous confronter d'abord aux amis de Guadeloupe et de Guyane et ensuite, certainement entrer là aussi dans des compétitions internationales.

Je souhaitais très rapidement dire quelques mots s'agissant des questions d'éthique, de morale et de déontologie. Depuis quelques années, je crois, depuis 3 ou 4 ans, le règlement sportif a été modifié s'agissant des modalités de réalisation du protocole cordial d'avant match. Les choses s'améliorent parce qu'il a fallu préciser les choses dans le règlement sportif pour le protocole cordial et, en particulier, préciser le fait que ce sont les coachs en titre qui doivent faire le protocole cordial qui consiste tout simplement à aller saluer les arbitres et à se saluer entre eux (les coachs).

Il y avait des petites dérives, certains coachs considéraient que ce n'était pas à eux de le faire, soit parce qu'ils n'aimaient pas la tête de tel ou tel arbitre, soit parce qu'ils avaient des problèmes avec tel ou tel entraîneur collègue. Cela a été précisé dans le règlement sportif ainsi que les critères, les conditions qui règlementent cette affaire.

Nous proposons, et peut-être que cela fera l'objet d'une modification ultérieure du règlement, qu'il y ait également une formalisation du protocole cordial d'après-match. Je pense que nous sommes dans notre logique et dans notre mission d'exemplarité, les éducateurs, les dirigeants que nous sommes, les arbitres aussi et finalement tous les autres acteurs, pour finalement que les plus jeunes de la société martiniquaise puissent voir dans cette symbolique, l'exemple à suivre en termes de cordialité et de respect des uns et des autres. Quelle que soit l'issue du match, quel que soit le résultat, que l'on puisse dépasser un certain nombre de choses et pouvoir se retrouver sportivement et si possible fraternellement, même si, on ne demande pas à certains de partir en vacances ensemble parce que c'est comme cela la vie, mais en tout cas, qu'un minimum d'éthique puisse être respecté à l'occasion des compétitions.

La pacification des bancs de touche. Cela aussi a fait l'objet de beaucoup de discussions la saison dernière, parce que l'on a vu des choses sur les terrains que l'on ne devrait jamais voir sur un terrain de sport, dans une enceinte sportive. Le discours que je tiens ce soir, devant vous, ce n'est pas une leçon de morale. J'essaie de me l'appliquer à moi. Nous essayons, en tout cas, au Conseil de Ligue, de nous l'appliquer à nous pour que, dans les relations, que ce soit sur le terrain, hors du terrain, dans les relations administratives, dans la vie de la discipline football, que l'on puisse essayer d'avoir des relations apaisées.

J'ai tenu ce discours à la réunion de rentrée des éducateurs. J'ai tenu le même discours à la réunion de rentrée des arbitres pour que l'on puisse essayer d'avancer ensemble dans ce sens, et que ce soit sur les terrains, des matchs de Régionale 1, 2, 3, que ce soit sur les autres compétitions (compétitions féminines, compétitions de jeunes) que l'on puisse essayer de faire passer ce message, qu'il puisse y avoir une pacification des bancs de touche et que le mercredi après-midi, le samedi après-midi, le dimanche matin, que les accompagnateurs – je pense notamment aux parents et c'est un message que nous devons faire passer auprès d'eux également - puissent entrer dans cette logique de pacification de l'environnement des matchs de football.

Il y a deux sujets que nous aimerions aborder le moment venu parce que cela pose aussi des problèmes en termes de morale et d'éthique sportive, c'est le sujet des modalités et de ce qui existe autour du processus de changement de club. Là je parle à des femmes et à des hommes qui savent de quoi il s'agit. Il faut que cela avance. Il faut qu'on avance dans le bon sens. Il faut qu'il puisse y avoir une approche beaucoup plus positive de la question des changements de club. Depuis les quelques années que je suis ici, en tout cas à la Maison du football, j'ai eu à voir et à entendre, à avoir connaissance de dossiers explosifs en matière de changement de club.

Une fois, on a dû quasiment faire appel à la police parce que des dirigeants, des joueurs en venaient aux mains pour des questions liées à des changements de club, souvent des changements de club hors période. Je crois qu'ensemble, on peut peut-être élaborer une charte. Cette charte pourrait être intégrée dans certains de ces articles, là aussi, au règlement sportif pour que l'on puisse ensemble trouver les compromis nécessaires pour qu'il n'y ait plus ce que l'on voit, ce que l'on entend dans la gestion des changements de club que ce soit des changements de club en période normale ou hors période.

Je rappelle, et cela nous a été rappelé par les services juridiques de la Fédération, en période normale, la règle c'est que le joueur doit pouvoir partir. L'exception c'est qu'il puisse y avoir une opposition pour des raisons bien précises qui sont, de plus en plus, codifiées par les jurisprudences. Hors période, la règle c'est que le joueur reste dans le club et l'exception c'est qu'il puisse partir avec l'accord du club quitté.

Comme d'habitude, en proximité avec vous, nous proposerons de mettre en place un groupe de travail avec des Présidentes et Présidents de clubs, avec peut-être d'autres acteurs du football, pour nous accompagner dans l'élaboration d'une charte permettant de régler cela.

Le deuxième point qui relève aussi un petit peu de l'éthique et de la morale, c'est la question de la gestion des buvettes dans les enceintes sportives lorsque ce n'est pas le club qui joue. Régulièrement aussi il y a des clubs, des dirigeants qui nous interpellent sur cette situation parce que vous avez une enceinte sportive qui est mise à disposition, qui est louée pour qu'un match puisse se faire (match de coupe, huitième de finale de Coupe de Martinique, un quart de finale de Coupe de France). Il y a un club A qui rencontre un club B et le club C qui est de la commune, a la gestion de la buvette d'autorité. Cela pose problème parce que le spectacle est fait par des gens qui ne peuvent pas « tirer profit » du

spectacle qu'ils produisent. Là aussi, il faut que l'on s'asseye et qu'on essaie de trouver des solutions pacifiques autour de cela. Ce n'est pas normal.

Je sais que ce sont des sujets sensibles parce que souvent, la commune qui peut-être ne donne pas beaucoup de subventions à l'un ou l'autre des clubs de la commune, dit : « Quand je passe le stade à la Ligue ou à des clubs pour organiser un match qui ne concerne pas mes équipes, c'est l'une des équipes de la commune qui va gérer la buvette et quand il s'agit de matchs à affluence peut-être un peu intéressante, cela peut être quand même une recette qui est non négligeable pour le club ». Il faut là aussi que l'on puisse se pencher sur cela et trouver des solutions pour régler cela.

Je ne serai pas plus long. On reviendra tout à l'heure sur le dossier « Forward FIFA » pour qu'en toute transparence, on puisse vous expliquer comment cela se passe et également sur le dossier « One CONCACAF Programme » notamment dans sa version 2018.

Je vous remercie. J'espère que nous aurons une Assemblée générale sereine, constructive et concise. Merci à tous.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président. Nous allons poursuivre nos travaux.

Il y a une demande de parole. Tu prends le micro, Président.

Monsieur le Président de l'Intrépide Club

Bonsoir à tous. Président, je tiens à dire quelque chose qui me tient particulièrement à cœur. Dans le football, il y a le sommet qui brille et la base qui (*inaudible*). C'est vrai qu'il y a eu de très bonnes choses pour le football martiniquais, mais il y a une image (*inaudible*) brusquement on a un éclair et il va s'éteindre. (*Inaudible*)...c'est la difficulté de pouvoir lancer un championnat de R3. Les clubs meurent. C'est une évidence. Les difficultés de chacun font qu'ils sont obligés de faire des ententes. Cela fait de moins en moins de clubs. Demander aussi de faire une étude pour voir l'impact des équipes de réserve. Cette année, on ne pourra même pas faire cela parce qu'on en a besoin. On a (*inaudible*) deux clubs, deux divisions, deux groupes qui ne respectaient pas les règlements. Cela prouve qu'il y avait une difficulté. De plus en plus de clubs sont au sommet. Il faudra se pencher sur cela.

Je tiens aussi à signaler que, de plus en plus, on a du mal à démarrer les championnats de jeunes. Nous souffrons, de plus en plus, dans les quartiers, d'une dépopulation. Il y a plein de choses qu'il faudra prendre en compte alors que des clubs ont énormément de jeunes, d'autres ne peuvent pas monter de section. Il y a pas mal de choses dont il va falloir rediscuter, il faudra revoir un certain nombre de choses.

Par contre, je tiens à dire aussi que cette maison s'appelle la Maison du football, c'est la maison des Présidents. (*Inaudible*). Il faut remettre ce bureau en place. Ce matin, (*inaudible*) qui a eu des difficultés pour lancer ses licences. Il y a des clubs qui viennent de loin. Ils doivent trouver un bureau, quitte à m'interdire ce bureau, mais que mes confrères trouvent une place dans la Maison du football.

Je tiens à dire aussi que certaines réflexions sont mal-placées venant de la part de gens qui sont employés. Je respecte les employés (*inaudible*). C'est important que nous soyons dans un climat apaisé. Maintenant, comme je te le dis, exactement, au niveau de la quantité de clubs qui ne sont pas repartis, qui ne repartent pas, il faut que nous nous penchions sur cela, parce que cela devient de plus en plus étroit et on a besoin des fondations.

Autre chose.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Président, il faut que l'on poursuive l'ordre du jour quand même.

Monsieur le Président de l'Intrépide Club

Je veux que l'on arrive à cela, particulièrement, sur cet aspect. La deuxième chose que je veux dire. Tu as parlé qu'on reçoive la CONCACAF. Parfait. Formidable. Le travail a été fait. Nous le reconnaissons et nous disons bravo. Par contre, la France est championne du Monde, nous n'avons rien. Intervention.

Troisième chose. Les clubs centenaires n'ont toujours pas été reconnus par la Fédération. Je crois que le Golden Star rentre dans sa centième année. Ce serait l'occasion justement de le faire savoir et de ramener, pour ceux qui sont passés : l'Intrépide, le Club Colonial et le Good Luck.

Je voudrais que l'on parle de tous ces aspects : l'aspect glorieux et l'aspect difficultés du football martiniquais, ce soir, dans cette Assemblée générale. Je vous remercie.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président. Ce que je vous propose parce qu'il faut que l'on soit efficace et pragmatique. Nous avons un ordre du jour à épuiser. Je vous propose que l'on puisse épuiser l'ordre du jour et ensuite, on passera la parole, comme on l'a indiqué, à l'ensemble des membres qui le souhaitent.

A l'issue des travaux, les clubs qui le souhaitent - il y a déjà l'US Marinoise, on va le noter - prendront la parole. On va demander aux clubs qui le souhaitent de le faire et on va lister, comme on a l'habitude de le faire.

Président de l'US Marinoise, j'ai bien vu que tu souhaites prendre la parole mais on va poursuivre avec l'ordre du jour et ensuite on te donnera la parole puisque je crois que tu l'as demandée en premier.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Président, s'il te plaît, laisse-moi terminer. Ce que je propose...

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Mais on va en parler tout à l'heure.

Monsieur le vice-Président US Marinoise

Mais je souhaite réagir par rapport au discours d'introduction du Président.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Mais tu vas le faire tout à l'heure !

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Président, s'il te plaît. On a l'habitude de passer la parole à tout le monde, pour s'exprimer. On va le faire comme d'habitude, en sérénité. Vous allez vous exprimer, dire ce que vous avez envie de dire mais nous sommes là aussi pour épuiser l'ordre du jour. C'est la moindre des choses. S'il faut que l'on fasse un échange, tu répondras au Président tout à l'heure.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Tu vas réagir. On te laisse le soin de réagir tout à l'heure aux propos du Président et aux propos du Président TIRCY. J'ai proposé que l'on puisse épuiser l'ordre du jour et ensuite on te passera la parole pour que tu puisses réagir. D'accord ?

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Mais tout le monde sera là, pourquoi veux-tu qu'il n'y ait pas du monde, Président ?

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Mais tu ne peux pas faire le débat, là maintenant. Président, tu es en train de jeter le trouble alors que nous sommes là de manière sereine. Je suis en train de te dire que l'on va te passer la parole et malgré ce fait, tu continues à vouloir passer en force.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Je pense qu'il y a un minimum de règles de courtoisie et de bienséance entre nous. Ce que je propose c'est que l'on puisse...

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Ce que je propose, c'est que l'on puisse épuiser l'ordre du jour et on vous passera la parole, on vous écouterait, comme on a l'habitude de le faire. D'accord ? On a toujours eu l'habitude de le faire. Je ne vois pas pourquoi aujourd'hui on va déroger à la règle.

J'ai bien pris le soin de dire que j'en suis à ma dix-neuvième Assemblée générale. On l'a toujours fait. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on ne va pas le faire. En toute sérénité. Nous avons l'habitude d'écouter, même les choses qui nous fâchent. On a l'habitude de se dire les choses en Assemblée générale. Je ne vois pas pourquoi on va y déroger.

On passe au point suivant qui est la proposition de modification des règlements sportifs.

4. Proposition de modification des règlements sportifs

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU expose à l'assemblée,

Quelques rappels. Je rappelle que cette Assemblée du 04 octobre 2018 fait suite à une première convocation qui avait été lancée pour une Assemblée qui devait se tenir le 13 septembre 2018 et qui n'a pu se tenir avant le démarrage des compétitions pour des raisons climatiques que vous connaissez. Nous avons été obligés de reporter cette Assemblée. C'est la première observation.

La deuxième observation que je souhaite faire c'est que ces modifications de règlements sportifs sont une espèce de toilettage du règlement sportif, de mise à jour de nos règlements sportifs par rapport à

l'Assemblée fédérale qui s'est tenue en juin. Il n'y a pas de modification en profondeur qui affecte les compétitions. Je souhaite le dire.

Nous vous avons transmis ces propositions. Ce que je propose c'est de répondre à vos éventuelles questions s'il y en a, avant de passer au vote.

Est-ce qu'il y a des questions sur ces propositions de modification règlementaires ? Il n'y a pas de question.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Président, demande la parole. Il faut que tu sois enregistré.

Le Président de l'US Marinoise.

Monsieur le Président de l'US Marinoise

Je disais tout simplement que l'on est censé avoir pris connaissance de ces modifications mais pour avoir un véritable échange, est-ce qu'il est possible de rappeler, de manière synthétique, le contenu de ces modifications ?

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Reprends parce que l'on ne t'a pas bien entendu.

Monsieur le Président de l'US Marinoise

Je disais que peut-être qu'un rappel de manière synthétique de ces modifications pourrait peut-être provoquer une réaction de l'assemblée.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Bien sûr, si vous estimez que c'est nécessaire, on va le faire de manière très synthétique.

Donnez-moi trente secondes, le temps que je duplique mon écran. Vous avez le document que nous vous avons transmis. Dans la colonne de gauche figurent les règlements au titre de la saison 2017-2018 et dans la colonne de droite les modifications éventuelles portées et pour lesquelles on vous demande votre validation.

L'article 7, c'est juste un rappel, une reprise textuelle des règlements généraux pour la définition officielle d'une rencontre. C'est l'article précis qui se trouve dans les règlements généraux.

L'article 8 « *chaque club est responsable des faits commis par un assujetti qui lui est responsable* ». Ce sont des précisions sur la responsabilité des clubs. Reprise de l'article des règlements généraux.

Une petite modification : on a modifié ici, en mettant la Commission régionale des compétitions et de l'équipe technique régionale.

On a supprimé ici, en recherchant le concours notamment d'anciens joueurs sélectionnés pour l'organisation et l'animation de ces manifestations.

On continue. Les règlements généraux 2018-2019 prennent le soin aujourd'hui de rajouter après le mot « éthique », « déontologie ». On l'a fait dans l'article 18.

Titre 4 « constitution des différentes séries des championnats ». C'est un article qui fait suite à la modification, il y a deux ans, des règlements qui précisaient les modifications, la nouveauté en R2 avec

l'instauration de deux groupes. Nous avons également repris un article des règlements généraux qui indique que « *le nombre maximum d'équipes figurant dans une série est limité à 14* ». Cela n'existait pas dans notre règlement sportif et on l'a repris.

On a rajouté que les clubs qui le souhaitent ont la possibilité d'engager une équipe réserve.

Ensuite, il y a une modification par rapport à la dénomination du Conseil de Ligue.

Article 25, on disait « *constitution des divisions pour la saison 2017 et 2018* ». On a rajouté « *2018-2019 et suivantes* ».

Ensuite « *composition des groupes pour la saison 2018-2019* », la Régionale 1 : 14 clubs, la Régionale 2 : 24 clubs. Cet article 25-1 est, en fait, l'ancien article 25-2 qui figurait dans les règlements généraux 2017-2018 qui est devenu le 25-1 cette année puisque le 25-1, l'année dernière traitait de cette question pour la saison 2017-2018. Cela parle des accessions et des rétrogradations.

Petit rappel, les deux premiers de chaque groupe de R2 vont accéder à la Régionale 1 et il y aura un match de barrage entre les deux équipes classées deuxième de chaque groupe de Régionale 2 en match aller-retour. Voilà pour déterminer la troisième équipe qui accédera en Régionale 1. Cela existait déjà.

Régionale 3 : l'article 25 précisait le nombre de groupes. On a rajouté un article ici. On a dit qu'à compter de la saison 2019-2020, le Conseil de Ligue va déterminer les modalités d'accession en fonction du nombre de groupes. Le nombre de groupes sera fonction du nombre d'équipes engagées puisque compte tenu du fait qu'il y a les équipes 2 on ne sait jamais si on peut faire deux groupes ou trois groupes ou quatre groupes.

Ensuite, championnat Régionale 2, je vous en ai parlé.

Modalités de détermination du champion de Régionale 3 puisqu'il y a trois groupes. On a simplement indiqué que les modalités de détermination du champion des équipes premières et des équipes réserves seront déterminées par le Conseil de Ligue en fonction du nombre total d'équipes composant chacun des groupes ou communiquées au club avant le début de la phase de compétition pour déterminer le champion. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'avant la phase finale pour déterminer le champion, le Conseil de Ligue va définir comme on l'a fait l'année dernière, les modalités pour déterminer le titre de champion de Régionale 3 ainsi que le titre de champion des équipes réserves 2.

Autre modification. C'est une modification qui vous concerne. Cela concerne les demandes de report de match. Vous savez qu'il existe dans « Foot 2000 » une application pour les demandes de report de match. Jusqu'à aujourd'hui, vous envoyez un mail au Secrétaire général avec l'accord des deux clubs. Nous allons mettre en place cette application. Il y a certains clubs qui l'ont utilisée comme Emulation, par exemple. Quand vous faites une demande de changement ou de report de match, via « Foot 2000 », le club avec lequel vous deviez jouer est automatiquement informé dans sa boîte mail. Il y a également une alerte qui est faite au niveau de la Ligue, un mail qui est envoyé automatiquement au niveau de la Ligue et ensuite, il y a un certain nombre de décisions qui sont prises. Je pense que cela va faciliter le traitement des demandes de report pour la bonne et simple raison qu'il y a beaucoup de reports qui arrivent, par exemple, le vendredi soir pour un match qui se joue le samedi matin. On essaie de dématérialiser aujourd'hui tous les processus.

On passe ensuite à l'article 46. Vous avez vu que j'ai surligné en jaune une partie de l'article. On n'a rien touché. C'est un article qui dit que « *pour les matchs de compétition officielle, tous les joueurs des*

clubs porteront un maillot numéroté de 1 à 30 maximum. Au cas contraire, ils ne seront pas autorisés par l'arbitre à figurer sur la feuille de match et à prendre part à la rencontre. Si l'arbitre autorise néanmoins le joueur concerné à être inscrit sur la feuille de match et que l'équipe adverse dépose des réserves préalables sur ce fait, l'équipe du joueur contrevenant aura match perdu par pénalité si les dites réserves sont régulièrement formulées et confirmées ». On a bien pris le soin de mettre pour les matchs de compétitions organisés localement, hors Coupe de France puisque le règlement de la Coupe de France est précis, il y a une numérotation à respecter.

Pour nos compétitions locales, une réflexion a été menée au sein du Conseil de Ligue. On vous la soumet de façon très transparente. On trouve cet article pas approprié à la situation. On va en débattre. La proposition que l'on souhaiterait vous soumettre, c'est tout simplement de dire que les joueurs porteront pour les compétitions hors Coupe de France, une numérotation de 1 à 99, comme cela se fait partout et on a fini avec cela. On ne va pas porter des réserves parce que lui a le numéro 41 ou 42. C'est une réflexion que l'on souhaitait vous soumettre. On n'a pas fait de proposition, c'est à vous de nous dire si vous souhaitez modifier cet article et également supprimer le fait que l'on puisse porter une réserve parce qu'un joueur a un numéro 42 ou 45. Si on peut consacrer cinq ou six minutes sur cela.

L'avis du Conseil de Ligue est de dire : on numérote de 1 à 99 et on supprime la partie concernant les réserves et la perte de match. C'est la proposition que l'on souhaite vous soumettre.

Est-ce qu'il y a des observations, des demandes de précision à ce sujet ?

L'AC Vert Pré.

Monsieur le représentant de l'AC Vert Pré

Je trouve que le numérotage des maillots de 1 à 99, par exemple, est intéressant parce que lorsque l'on fait une feuille de match informatique, vous devez déjà mettre votre équipe dessus et si vous n'avez plus ce joueur qui est blessé, par exemple, vous changez l'équipe, il faut rechanger le numéro, refaire toute une manipulation. Tandis que si le joueur a déjà son numéro du début jusqu'à la fin du championnat, c'est une chose extraordinaire et très intéressante.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci ASCEF.

Monsieur le Représentant de l'ASCEF

Bonsoir à tous. Moi je trouve inutile de changer ce texte. Je vois mal des clubs avoir une série de maillots avec tous ces numéros fantaisistes. Cela ne sert à rien. Déjà la Coupe de France, ce sont des numéros limités. Je ne vois pas pourquoi on va mettre le numéro 99. Une série de maillots, au maximum, c'est 25 maillots et les maillots servent pour la Coupe de France. Il y a un règlement Coupe de France et si on met des numéros 99, quand on arrive en Coupe de France, on est obligé d'avoir un deuxième jeu de maillots. Je ne sais pas si vous comprenez cela. Il vaut mieux que cela reste comme cela.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le Good Luck.

Monsieur le Représentant du Good Luck

Je suis favorable aux numéros de 1 à 99. Par contre, j'aimerais poser une question en ce qui concerne la numérotation des shorts. Je sais que théoriquement c'est obligatoire mais j'ai constaté, l'année dernière, en Coupe de France, que les équipements que nous a donné la Fédération, il n'y avait pas de numéro. Quand je regarde à la télévision, à un certain niveau, jusqu'au quart de finale, il n'y a pas de

numéro. Maintenant, j'aimerais savoir si effectivement on peut pénétrer sur un terrain de football sans numéro.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le Golden Star.

Monsieur le représentant du Golden Star

Bonsoir à tous. Je vois apparaître dans le nouvel article « *hors Coupe de France* » alors que jusqu'à présent, on fonctionnait jusqu'à un certain stade concernant la numérotation. Cela peut poser un problème parce que pour la Coupe de France en elle-même, c'est une numérotation qui va de 1 à 16 il me semble et vous fournissez les maillots après un certain tour. J'aurais préféré que l'on conserve les maillots jusqu'à ce que l'on rencontre les équipes de France. Je crois que c'est le septième tour.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Pourquoi on a mis « *hors Coupe de France* » ? C'est parce qu'il y a un règlement Coupe de France, un règlement national qui précise que les numéros vont de 1 à 16. Les maillots sont fournis par la Fédération.

Monsieur le représentant du Golden Star

A quel stade ? Dès le départ ?

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

A partir du quatrième tour.

Monsieur le représentant du Golden Star

Mais jusqu'au quatrième tour ?

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Tu joues comme tu veux. Tu peux jouer avec ton 1 jusqu'à 99.

Monsieur le représentant du Golden Star

Parfait.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Pas de question ?

Monsieur le Président de l'UJ Redoute.

Monsieur le Président de l'UJ Redoute

Vous avez dit que pour la Coupe de France, au début jusqu'au quatrième tour, c'est de 1 à 99.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

La réglementation pour la Coupe de France dit que la numérotation doit aller de 1 à 16 à partir du quatrième tour. Les titulaires inscrits sur la feuille de match qui démarre doivent avoir le numéro de 1 à 11.

Monsieur le Président de l'UJ Redoute

A partir du quatrième tour ? Je pense qu'il y a certains Présidents de clubs qui devraient lire la règle.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Je vais te répondre tout de suite. C'est très intéressant cette réglementation de la Fédération française parce qu'ils ont mis une obligation et il n'y a pas de sanction en cas de non-respect. C'est comme s'ils n'avaient rien fait du tout.

Pas de question ? (*Il n'y en a pas*)

Je reprends la proposition faite par le Conseil de Ligue. Numérotation de 1 à 99 et on supprime la sanction concernant les réserves et la perte de match pour des numérotations.

On met cette proposition aux voix.

Y a-t-il des clubs qui sont contre cette modification ? UN (1) (ASCEF)

Y a-t-il des clubs qui s'abstiennent ? Zéro (0)

➤ **Cette proposition de modification de l'article 46 est adoptée à la majorité moins UN (1) vote contre**

On passe rapidement à l'article suivant. Il s'agit de l'article 48-TER.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Sur les shorts, je regarde la réglementation et je te réponds tout à l'heure. Je l'ai noté.

Concernant l'article 48-TER, il s'agit d'une disposition qui était déjà prise et votée par le Conseil de Ligue concernant l'obligation de l'utilisation de la feuille de match informatique (FMI) pour la R2 mais cette obligation ne figurait pas dans le règlement sportif. On l'a insérée et on a rajouté l'obligation de la feuille de match informatisée pour les équipes de Régionale 3. En sachant qu'il y a un processus de formation qui a été entamé pour les R2 et les R3 et malgré cette obligation faite aux R3, il y aura un processus d'accompagnement qui sera quand même fait, qui est important à faire, pour les équipes de Régionale 3. Les équipes de Régionale 1, très franchement, il n'y a aucune raison qu'elles n'utilisent pas la feuille de match aujourd'hui.

On passe à l'article suivant.

Président ARMEDE, Futsal Académie Martinique (FAM).

Monsieur le Président du Futsal Académie Martinique

Bonsoir. Juste une petite question par rapport aux Licences. Est-ce qu'on est obligé d'avoir les licences matérielles ou juste utiliser l'application « Footclubs Compagnon » vu que l'on utilise la FMI.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Cette saison nous n'avons pas encore mis en place le dispositif pour « Footclubs Compagnon » mais je pense que l'année prochaine, on va s'y mettre parce qu'on est dans un processus de dématérialisation et il faut qu'on y arrive. Aujourd'hui, les clubs quand ils ont la feuille de match informatisée, préparent leur match en indiquant la composition du groupe. Ils n'ont plus besoin, une fois qu'ils ont téléchargé leur composition d'équipe, de la licence papier.

Monsieur le Président du Futsal Académie Martinique

C'est ce que je voulais savoir.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Maintenant, il y a le cas de force majeure. Si la tablette est tombée dans l'eau juste avant, on va utiliser la feuille papier et tu auras obligation d'avoir tes licences avec quand même une petite modification – je fais la parenthèse – tout de suite : relisez bien l'article 141 des règlements généraux puisqu'il y a

une petite modification concernant la vérification des Licences. Aujourd'hui, les clubs pourront éditer la liste des licenciés avec la photographie et présenter cela comme support à l'arbitre. Relisez clairement l'article 141. C'est très important.

Monsieur le Président du Futsal Académie Martinique

Comment ils l'éditent cette feuille avec les photos ?

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Je n'ai pas encore expérimenté...

Monsieur

C'est sur « Foot Club ».

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

C'est sur « Foot Club ».

Monsieur le Président du Futsal Académie Martinique

D'accord. On peut utiliser cela pour justifier de nos licences.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Oui, tout à fait.

Monsieur le Président du Futsal Académie Martinique

D'accord. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le Good Luck voulait poser une question.

Monsieur le représentant du Good Luck

Concernant cette histoire de tablette, pour la R3, quand on fait « *récupération des rencontres* », je ne peux jamais préparer mon match pour la R3.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

C'est un problème technique.

L'UJ Redoute, le Président **LAPITRE.**

Monsieur le Président de l'UJ Redoute

A deux reprises, durant nos matchs, nous avons eu des soucis avec les licences papier parce que les présidents de clubs nous demandent les licences papier. Je pars du principe que s'ils ont mis en place une tablette, vous retrouvez les licences sur la tablette. Il y a l'application « Foot Club » où vous avez la licence, avec le nom, le numéro de licence, si le joueur est muté ou pas, la date de naissance... Il y a tout ce qu'il faut.

Je ne vois donc pas pourquoi, à chaque match, il y a toujours quelqu'un qui demande les licences papier. Les licences de l'UJ Redoute sont payées parce que bien souvent ils pensent que, comme vous ne récupérez pas les licences, vous ne les payez pas. Les licences de l'UJ Redoute sont payées. Dimanche, ce n'est pas passé. UJ Monnerot, ce n'est pas passé.

Autre chose. Je ne sais pas s'il y a eu un quote-part pour certaines personnes de l'UJ Redoute qui doivent assister au match de l'équipe. Je payerai à certains présidents de club, le quote-part parce que c'est problématique de faire rentrer certains de nos joueurs qui viennent regarder le match même s'ils

ont les licences. J'accepterai de faire une entrée à chaque match. Moi, personne ne rentrera comme ils voudront, comme personne n'est clément, l'UJ Redoute ne sera pas clémente.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Pour te répondre très rapidement, Président. L'instauration de la FMI à R3 c'est une nouveauté. En R2 aussi quasiment, il faudra que l'on fasse preuve de pédagogie, de formation, d'accompagnement avant que tout le monde s'y mette. Dites-vous bien que la licence papier, elle va disparaître à terme. D'ici deux ou trois ans, il n'y aura plus de papier, même moins que cela. La FMI on sera obligés de s'y mettre mais il faut que l'on accompagne les clubs, il faut qu'on les forme. Cela prend le temps mais il faut qu'on y aille. Je comprends ton exigence mais cela passe également par là.

S'il n'y a pas d'autres observations sur la feuille de match informatisée, on poursuit rapidement.

C'est une reformulation de l'article 48 quater, en cas de match non joué. Il n'y a rien de méchant.

Ici l'article 50 reprend texto, une partie des règlements généraux concernant ce dont je vous disais, l'article 141, la possibilité pour le club d'imprimer la liste de ses licenciés avec les photos.

Ensuite, on passe à l'article 52-1 qui est une reformulation.

L'article 63 qui est la reprise texto des conditions de convocation d'un licencié concernant le dossier disciplinaire. C'est très précis. On a repris texto, le texte qui figure dans l'annexe 2 « disciplinaire » en matière de convocation avec toutes les conditions indiquées concernant les mentions à faire figurer sur la convocation.

On est presque à la fin. On passe à l'article 72-2. On en avait parlé au sein du Conseil de Ligue. C'est l'article qui dit « *terrain reconnu impraticable pour absence de traçage ou inaccessible aux équipes et/ou aux arbitres : match perdu par pénalité au club recevant et match gagné (3-0) par le club visiteur. De plus, ce terrain sera suspendu pour un match des équipes seniors concernées par décision notifiée par l'instance compétente. En cas de match sur terrain neutre, ce terrain sera suspendu pour un match pour chacune des équipes séniors* ».

Je ne sais pas si vous avez déjà lu cet article. Je ne sais pas si vous avez un avis là-dessus : est-ce qu'on laisse les choses ainsi ?

Concrètement, aujourd'hui...

(Interventions hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

« *En cas de match sur terrain neutre, ce terrain sera suspendu pour un match pour chacune des équipes seniors* ». Ce n'est pas précisé.

Ce que je vous propose, c'est un article qui mérite franchement d'être toiletté. Je l'avais surligné mais dans la pratique, on ne l'a quasiment jamais mis en œuvre. Je pense qu'il méritera que l'on puisse, à un moment donné, le supprimer et l'amender. Mais en tout cas, on le laisse comme cela mais dans la pratique, c'est un article que l'on ne met pas en œuvre.

Sur cela, Président, Réal de Tartane.

Monsieur le Président du Réal de Tartane

Bonsoir à toutes et à tous. Concernant cet article, il y a une chose. Nous sommes à la merci de la mairie, par exemple. Bien sûr, on demande à la mairie automatiquement. Je prends le cas du Réal de Tartane, c'est la mairie qui gère le terrain. Si la mairie ne fait pas son travail, c'est le Réal qui paie. Cela veut dire cela ? C'est bien cela ? Si j'ai bien compris l'article 72. Perdre un match par pénalité, par exemple et en plus, avoir un match à l'extérieur encore, c'est difficile.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

C'est exactement ce qui nous a interpellés, en disant qu'aucun club n'est propriétaire des installations sportives. Je ne vois pas comment on peut pénaliser un club aujourd'hui. C'est seulement le Golden que l'on pourrait pénaliser et encore. Cela a été la motivation. Ce que l'on propose, c'est de faire un moratoire sur cet article. On fait un moratoire au titre de cette année et on reviendra l'année prochaine, en l'amendant, en réfléchissant sur la manière de le mettre en œuvre.

Le vice-Président de l'US Marinoise voulait intervenir sur ce sujet. Prend le micro, s'il te plait.

Monsieur le vice-Président de l'US Marinoise

...La question est de savoir : quand vous dites que l'on propose un moratoire, comment traduire cela pour que ce soit une disposition qui s'applique aux autres. Parce que cet article existe, si je veux en bénéficier, vous voyez, cela pose un problème. Soit on le sort et on met en place une réflexion pour savoir quelle attitude adoptée dans le futur, et si on le maintient, on paie des droits.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Comment on le met en œuvre, vice-Président ? On allait vous soumettre un vote. On a deux solutions : soit on le supprime ou on engage une réflexion. On décide que l'on fait un moratoire sur cet article sans le supprimer, on le laisse là et on engage une réflexion pour la saison prochaine. Maintenant, c'est vous qui décidez.

Le Conseil de Ligue fait la proposition de supprimer cet article au titre de la saison à venir.

Y a-t-il d'autres propositions ? Non.

On passe au vote :

Contre la suppression ? Zéro (0)

Abstentions ? Zéro (0)

➤ **Suppression de l'article 72-2 adoptée à l'unanimité des membres présents**

C'est pour la saison 2018-2019. D'accord ?

➤ **Validation de la suppression de l'article 72-2 à compter de la saison 2018/2019**

On a presque terminé.

Ensuite, il y a des ajustements « *le très jeune arbitre* ».

L'article 89 concernant la billetterie qui disait que « *les clubs concernés ne devront utiliser que des tickets fournis par la Ligue* ». Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Ce ne sont pas les clubs qui gèrent la billetterie comme par le passé, ce sont les délégués qui arrivent. On a simplement à retraduire la réalité des choses.

Article 90 « *Les accréditations pour la presse sont délivrées selon des modalités déterminées par le Conseil de Ligue ou le règlement CONCACAF* » puisque sur certaines compétitions comme la Coupe CNL, ce n'est pas la Ligue qui délivre les accréditations mais c'est la CONCACAF.

On va passer à l'article 98-2. C'est la retranscription de l'article 73 des règlements généraux de la FFF. On fait un copier-coller.

L'article 102.2 c'est quelque chose qui existait qui a été reformulé. En matière de compétition jeunes, les clubs qui ne s'engagent pas dans la phase 1 peuvent s'engager en phase 2 et ne sont pas pénalisés.

Monsieur

(Début de l'intervention hors micro – inaudible)... Simplement, l'article 143 des règlements et statuts de la Fédération dit que « les réserves sur la régularité des terrains s'établissent selon les modalités fixées : par le règlement des Ligues et des Districts en ce qui concerne leurs compétitions ». Nous avons toute latitude pour faire ce qu'il faut.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Tout à fait. Je te remercie pour cette précieuse précision, Président.

On passe ensuite, à l'article 103 Bis-2 « déroulement des championnats jeunes ». « Ces championnats sont organisés selon des modalités qui seront précisées par le Conseil de Ligue avant le début des compétitions ». Compte tenu du fait que l'on a dû repousser l'assemblée, on vous a transmis une circulaire concernant l'organisation des championnats jeunes au titre de la saison 2018-2019.

Je crois que j'en ai terminé puisqu'il n'y a plus d'autres modifications. Voilà résumé en quelques mots, les modifications concernant les règlements sportifs. Comme vous l'avez vu, il n'y a pas de modification substantielle.

Avant de passer au vote, il y a le Président de l'AS Môn-Pito qui veut prendre la parole et ensuite le Réal de Tartane. Le micro pour le Président de l'AS Môn-Pito.

Monsieur le Président de l'AS Môn-Pito

Vous avez dit que l'on peut rentrer à n'importe quelle phase. A quel moment on considère que l'équipe est forfait ? Est-ce qu'un club peut réclamer en disant qu'il était forfait en jeunes puisqu'ils n'ont pas participé à la première phase ?

Monsieur le 1^{er} vice-Président Georges DUQUESNAY

(Hors micro) La première phase est une phase qui permet de *(inaudible)* mais qui ne compte pas pour les obligations des clubs en matière de *(inaudible)*. Un club qui participe à la première phase et qui, malheureusement, enregistre trois forfaits dans cette première phase est forfait pour la phase 1 mais peut se réinscrire s'il le souhaite en phase 2 et participer régulièrement.

Un club qui n'a pas participé à la phase 1 pour des raisons d'organisation, pour des raisons d'effectif peut demander son inscription en phase 2 dans le championnat qu'il souhaite. Les obligations seront prises en compte uniquement dans la phase 2 et la phase 3, si une phase 3 existe pour certains clubs.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le Réal de Tartane et l'US Robert.

Monsieur le Président du Réal de Tartane

Je vais parler de plusieurs choses à la fois concernant, tout d'abord, les jeunes arbitres, les mutations et ensuite le championnat de jeunes. Concernant le championnat de jeunes, chaque saison, on fait un premier petit championnat. Pourquoi ne serait-il pas possible de faire trois groupes, comme les seniors, par exemple. Il y a l'élite, ensuite on peut les baptiser 1, 2, 3 aussi et faire un championnat de qualité, si je puis dire, avec un nombre de joueurs.

Personnellement, je dis que cela ne sert à rien de faire une première phase. On perd du temps. Je prends la saison dernière, il y a eu trois équipes. Cela rime à quoi ? Il faut faire un championnat normal avec un nombre de clubs. A un certain moment, il était question qu'on essaye de rapprocher les clubs par quartiers. Mais on s'en fout. Je ne vois pas le problème. Il suffit de faire trois groupes et terminé, on n'en parle plus. Comme cela, les clubs seront à leur aise pour faire ce qu'il y a à faire. D'accord ?

Ensuite, les jeunes arbitres en général. C'est un très gros problème pour les clubs. En général, les jeunes sont à l'école. Ensuite, il y a ceux qui (*inaudible*) et ils envoient des désignations. C'est un premier cas. Il faut savoir aussi que les jeunes n'ont pas de voiture. Il faut que le Président se charge de faire le transport. Ensuite, il faut dire aussi que c'est souvent quand il y a un match que cela se produit. (*inaudible*) ...défraiement. Cela nous coûte très cher.

Qui plus est, parmi les jeunes arbitres de chez moi, il y a des arbitres qui n'ont pas été défrayés cette année. Jusqu'à présent, ils attendent. J'aurais bien aimé avoir une réponse là-dessus. C'est une chose très importante alors que les jeunes en général attendent pour prendre leurs vacances et aller... (*inaudible*).

Concernant les mutations : un joueur qui laisse le club pour aller dans un autre club.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Si tu permets, Président, garde la suite de ton idée.

Monsieur le Président du Réal de Tartane

Pourquoi ?

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

On est sur les jeunes. Je préfère que l'on finisse le règlement sportif et après tu vas revenir sur tes observations

Monsieur le Président du Réal de Tartane

... Concernant les arbitres, il y a une chose que je voulais dire. J'en ai parlé à Monsieur DONDON. Ne serait-il pas possible pour les arbitres de clubs que leur licence se prolonge jusqu'en fin d'année, par exemple ? Chaque année, il faut refaire les licences alors que si on prolongeait la vie des arbitres. Vous savez, en général c'est pendant les vacances que cela se passe. On n'a pas le temps de faire les licences. Si c'était possible de prolonger les arbitres un peu plus loin, je dirais même jusqu'en fin d'année.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Ce que je propose c'est que l'on retienne tes deux observations. J'ai noté sur les mutations et les licences arbitres. On va revenir là-dessus. Je souhaite que l'on termine l'examen des modifications. On était sur les jeunes. Georges (*DUQUESNAY*), est-ce que tu peux apporter des précisions sur l'intérêt d'avoir 2 phases

Monsieur le 1^{er} vice-Président Georges DUQUESNAY

... L'observation portant sur les phases. Effectivement, les deux dernières années, il y avait 16 groupes en première phase, qui étaient un peu géographiques et comme l'a fait observer le Président TIRCY, compte tenu des difficultés d'organisation des clubs, du retard pris parce que les jeunes, c'est compliqué maintenant pour avoir les demandes de licences. Toi-même, tu le reconnais aussi, parce que tu as des fois, pas le temps de faire les licences, et cela créait des déséquilibres sportifs parce que

des fois, dans un groupe de 3 ou 4 équipes, il n'y avait qu'un seul match qui se jouait finalement pour déterminer celui qui passait à la phase 2 en élite.

D'abord les éducateurs parce que ce sont eux qui sont souvent là le dimanche sur le terrain, ont fait ces observations tout au long de l'année dernière. Mais aussi des représentants de clubs, des présidents ou des présidents de section. Ils ont fait observer que la phase 1 peut continuer à exister mais il faut qu'il y ait plus d'équipes dans le même groupe, afin de garder un attrait sportif pour se qualifier en phase 2 et non pas se retrouver éliminé pour des raisons administratives ou voir pour des raisons sur un seul match. J'ai en tête un match, je le dis : c'est Emulation contre le Good Luck en U17. Un seul match dans la poule et l'équipe s'est retrouvée en secteur sur un match. Peut-être que sur 3, 4 ou 5 matchs, le classement aurait été tout autre.

A la lumière de tous ces éléments, on a préféré agrandir le nombre d'équipes par groupe, donc diminuer le nombre de groupes : passer de 16 à 8 - ce n'est pas très difficile - et garder le principe des phases. Le principe des phases, il a déjà vécu dans une première partie, dans notre football jeunes. Il a été remplacé par ce que tu as dit, à un moment donné, à savoir des divisions. Figurez-vous qu'il y avait plus de problèmes pour le football par division, que pour le football par phase, en termes non pas d'organisation parce que cela facilite l'organisation pour la Ligue mais en termes d'esprit, d'équité sportive.

Je vais encore prendre un exemple qui n'est pas récent. C'est l'exemple de l'Eveil qui avait une superbe promotion de 15 ans et qui cette année-là, d'ailleurs, est allée très loin en Coupe de Martinique en 15 ans, qui a gagné les meilleures équipes de la Martinique en 15 ans. Mais malheureusement, ces jeunes étaient en première division alors qu'ils auraient pu prétendre à être champion de la Martinique en élite.

Le principe des phases, c'est qu'une promotion peut, dans une année, pouvoir rivaliser et être champion bien que les statistiques montrent que sur les 7, 8 dernières équipes en lice, on en retrouvera 5 ou 6, les mêmes. C'est la loi du sport aussi. Mais il faut laisser la place à des clubs qui font un travail, qui ne sont pas nécessairement toujours en élite, qui ont des petites promotions qui sont des fois sympathiques, qui ont des talents et qui, peuvent, pourquoi pas, une année être champion.

Maintenant, rien n'est fermé. On peut toujours remettre en place la réflexion. Je suis partisan, si chaque année, il faut réfléchir à d'autres choses, on est prêt à changer, à écouter et à mettre en place des choses qui permettent d'évoluer pour le football jeunes.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

L'US Robert avait demandé la parole. Ensuite FAM et le Président TIRCY.

Monsieur le représentant de l'US Robert

Bonsoir à tous. Secrétaire général, je reviens un peu sur la tablette parce que tu as dit qu'il faut revoir pour les (*inaudible*) mais je pense qu'il faut revoir pour tout le monde parce que je constate que même les arbitres ne savent pas manier la tablette. Les arbitres nous demandent des fois de faire une feuille de match. Il y a déjà des clubs qui savent bien manier la tablette, mais je dis que l'on a des problèmes parce que même des arbitres demandent de faire la feuille de match. Est-ce qu'il faut faire la feuille de match ou remplir la tablette ? Il faut que l'on s'arrête bien exactement à quelque chose de bien précis.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Cela tombe bien parce qu'il y a la commission Ad hoc qui traite de la question de l'arbitrage qui s'est réunie récemment. Est-ce que vous pouvez en dire deux mots parce que vous avez parlé de cette question, de l'utilisation de la FMI par les arbitres.

Monsieur le 1^{er} vice-Président Georges DUQUESNAY

Pas que les arbitres parce que les arbitres, certes, sont comme les clubs, ils ont des difficultés des fois pour la tablette. Ils sont formés. Certains ne sont pas encore tout à fait au point. Ce que je voudrais que l'on retienne c'est qu'il faut aller de l'avant, utiliser la tablette et comme l'a dit le Secrétaire général remettre une couche sur la formation et l'accompagnement. Mardi nous en avons parlé. Il y a effectivement des pistes intéressantes comme la formation des délégués qui peuvent aussi donner un coup de main le jour des matches. Il y a des nouveaux arbitres qui arrivent, il faut aussi continuer à former. C'est très dynamique. La licence dématérialisée est déjà utilisée dans certaines Ligues de France. Bientôt on n'aura pas le choix, il n'y aura plus de papier. On va avancer. J'ai confiance dans les clubs, dans les arbitres, dans les délégués. Je suis persuadé que cela va avancer plus vite qu'on ne le croit.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

FAM et ensuite Intrépide.

Monsieur le représentant de Futsal Académie Martinique

Je veux intervenir par rapport au système de phases et de football jeunes. Au football jeunes où les compétitions commencent à partir de 11 ans, 13 ans, on est dans une phase où je pense que l'on recherche une sorte de perfectionnement et atteindre un certain niveau, une certaine élite. Avec ce système de phase, je pense, comme vous l'avez signalé, que c'était pour palier le fait que certains clubs avaient des difficultés à faire leurs licences mais je pense que ce système au contraire, nous est défavorable parce que pour moi, c'est laisser les clubs rester dans leurs petits souliers et ne pas faire d'efforts à se structurer et à faire tous les documents qu'ils ont à faire en temps et en heure. Je pense qu'il faut passer par là pour pouvoir espérer un jour évoluer, se perfectionner et atteindre une élite. Quand il y a une élite à atteindre, cela nous permet de nous améliorer, de chercher à se perfectionner.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

L'Intrépide.

Monsieur le Président de l'Intrépide Club

Je porte à votre connaissance. Les jeunes c'est une matière très difficile, très délicate. Pour aborder ces championnats, il y a plein de problèmes effectivement que les clubs rencontrent. Il faudra que l'on se penche réellement sur ce secteur.

Je tiens à signaler aussi qu'à l'Intrépide, nous avons particulièrement des jeunes en situation monoparentale et en grandes difficultés. Je tiens à raconter quelque chose que l'on rencontre particulièrement : certains jeunes qu'on nous envoie, je ne peux pas faire les licences, il faudrait que j'aie une dérogation, parce qu'ils n'ont pas de carte d'identité. Ils sont français mais ils n'ont pas de carte d'identité. Les parents n'ont pas fait cette démarche. Est-ce que l'on pourrait les inscrire avec le livret de famille ? Je voudrais avoir cette réponse en particulier. C'est une première chose.

Il y a plusieurs cas. Certains parents n'ont même pas de CMU. Ils attendent un moment favorable. Je voudrais trouver un moyen pour leur faire faire les visites médicales. C'est un certain nombre de problématiques que nous rencontrons. Je pense que nous ne sommes pas le seul club à rencontrer ces difficultés.

Maintenant, il y a aussi peut-être une réflexion qu'il faudrait avoir. Il y a des clubs qui peuvent présenter deux équipes : deux équipes de U15, deux équipes de U7, etc. que d'autres clubs ont des difficultés à présenter une équipe bien structurée, c'est-à-dire avec suffisamment de jeunes pour ne pas se retrouver tous les week-ends en difficulté, parce que lorsqu'on est comme cela, nous arrivons à faire de la maltraitance malgré nous. Et pourtant, c'est quelque chose qui existe dans le championnat de jeunes, nous faisons de la maltraitance parce que souvent les conditions ne sont pas réunies, ne serait-ce que sur Dillon, ce ne sont pas de bonnes conditions de réception. Il devrait y en avoir partout. Parfois pour les faire venir très rapidement, les transporter. Le plus souvent, ils arrivent sans avoir un petit-déjeuner. Il y a plein de choses qu'il faudrait prendre en compte. J'en appelle au Président puisqu'il est médecin, de prendre en considération tout cela.

Il y a un autre aspect des choses. Lorsque nous avons sorti les jeunes en difficulté et que nous les promotionnons, ils partent dans des clubs, ils s'en vont et s'ils doivent revenir à ce moment-là, au club, il faut qu'à ce moment-là, je repaie au club quelque chose alors qu'il a été formé à l'Intrépide. Il y a un certain nombre de choses qu'il faudra prendre en compte.

Est-ce que l'on ne peut pas se pencher sur tous ces problèmes ? J'ai terminé.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président.

On va poursuivre rapidement. Le Réal.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

En questions diverses, on va revenir...

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

... Oui, j'ai noté les mutations, les licences arbitres, on va revenir.

On était sur les jeunes. On poursuit sur l'examen des modifications du règlement sportif. Il me semble que l'on arrive à la fin.

On va passer au vote concernant les propositions de modification du règlement sportif 2017-2018 proposées pour la saison 2018-2019.

Y a-t-il des délégués qui sont contre ? Zéro (0)

Ya t-il des délégués qui s'abstiennent ? Zéro (0)

➤ **Le règlement sportif 2018-2019 est adopté à l'unanimité des membres présents**

Je vous remercie.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Tout à fait. Je l'ai noté, au titre de la saison 2018-2019. Le 72-2. Ce règlement vous sera transmis, je pense, sous 48 heures pour que vous l'ayez dans vos boîtes mail.

On passe au point suivant de l'ordre du jour.

Il s'agit de la présentation du dispositif « FIFA Forward ».

Je passe la parole au Président Samuel PERREAU.

5. Présentation du dispositif FIFA Forward

Monsieur le Président Samuel PERREAU expose à l'assemblée,

Merci Secrétaire général. Je serai très bref. Nous avons, avec les camarades du Conseil de Ligue, rédigé une petite lettre circulaire pour expliquer un petit peu ce qu'il en était de cette nouvelle opportunité financière. C'est en toute transparence.

Par médias interposés, vous avez eu vent des différentes actualités concernant cette dotation FIFA. Nous avons reçu la première partie du versement qui nous a été promis au moment où les 4 ligues (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin) ont signé ce protocole de coopération directement avec la FIFA. Ces sommes qui sont prévues dans le cadre de cet accord, c'est deux fois 300 000 dollars puisque c'est une disposition qui a été décidée pour l'année 2018 et effet rétroactif sur l'année 2017.

Cet accord a été signé le 02 mars 2018. La FIFA a très rapidement, semble-t-il, versé les sommes (fin avril) à la Fédération. Nous n'avons pas très bien compris pourquoi cela a transité vers la Fédération. On s'est laissé dire que ce sont des raisons de techniques comptables et des raisons juridiques compte tenu du fait que ces quatre associations ne sont pas affiliées FIFA, qu'il fallait passer par l'organisme de tutelle. Je soupçonne également la Fédération d'avoir un petit peu pesé de tout son poids pour que l'argent transite par chez eux.

En l'occurrence, ces sommes qui représentent un peu plus de 2 millions de dollars puisqu'il y a trois fois 600 000 dollars, pour les trois Ligues Guadeloupe, Martinique et Guyane et une fois 200 000 dollars ou 300 000 dollars pour Saint-Martin.

La Fédération nous a demandé un certain nombre de justificatifs puisque le Conseil exécutif fédéral a décidé d'assortir le versement de ces sommes à un certain nombre d'obligations en termes de justificatifs d'action et en souhaitant que cela puisse être fléché en particulier sur le remboursement de la dette et notamment pour la Guadeloupe et la Martinique et sur un certain nombre d'actions qui ont déjà été réalisées en termes de remboursements. Nous avons produit l'ensemble de ces justificatifs, il y a à peine une dizaine de jours. La première partie de cette dotation a été virée, c'est-à-dire 300 000 dollars, ce qui représente à peu près, selon le taux de change, peut-être 230 000 euros ou 240 000 euros.

Ce qui vous a été très clairement dit, c'est que nous souhaitons que cette petite manne soit directement fléchée sur l'aide aux clubs et la commission ad'hoc qui a travaillé sur la question a proposé que ce soit pour la prise en charge de l'ensemble des frais d'arbitrage pour l'ensemble des clubs, avec des alternatives comme on a pu le dire dans le courrier.

Ce que nous souhaitons, c'est de continuer dans ce sens. Les autres parties de cette nouvelle recette vont toujours être utilisées avec cette orientation : d'abord l'aide aux clubs. Cela pourra prendre, pour les années suivantes, d'autres formes, peut-être des dotations significatives en matériels, peut-être que l'on va vous proposer de continuer sur la prise en charge de l'arbitrage.

On souhaitait également qu'une partie de cette petite embellie financière puisse être consacrée à une forme de reconnaissance de nos personnels, de nos collaborateurs, de vos collaborateurs finalement : l'administration de la Ligue. Il y a une dizaine de salariés qui sont là et qui se sont serrés la ceinture pendant plusieurs années, pendant quasiment dix ans puisque l'on arrive vers la fin de ce plan de continuation (2019 sera la dernière année).

Ce sont des salariés qui ont accepté de réduire leurs salaires, qui sont passés de 35 heures à 30 heures pendant neuf ans. On essaie de construire, avec ces nouvelles opportunités de recettes, une situation

qui permette à ces pères et mères de famille de revenir progressivement à une situation salariale normale en passant de 30 heures à 35 heures. C'est déjà le cas. Une première étape a débuté au 1^{er} septembre avec un passage de 30 à 33 heures. Ces trois heures supplémentaires permettent d'avoir un créneau de travail supplémentaire le lundi après-midi sans réception du public, pour permettre de se concentrer sur un certain nombre de choses. Il y a un petit protocole d'accord avec le personnel qui fera que l'année prochaine, on retournera aux 35 heures.

Autre orientation qui avait été retenue par le Conseil de Ligue, c'est si possible d'avoir une petite action d'aide à l'investissement pour les gestionnaires de stade dans le sens où on pense qu'on devrait améliorer certains équipements notamment pour ce qui concerne la pratique jeunes et la pratique jeunes féminines. La seule obligation dans le cadre de cette convention de coopération c'est de mettre en place des compétitions pérennes pour les féminines jeunes. Nous avons commencé en fin de saison dernière avec un certain nombre de plateaux.

Le Département technique est en train de travailler avec Charline MARIE-JEANNE notamment et la commission Féminine sur la formalisation de compétitions jeunes notamment pour ce qui concerne les moins de 16 ans, puisqu'à partir de 16 ans, il me semble, que règlementairement elles peuvent jouer en seniors mais avant il n'y a aucune pratique officielle, régulière qui soit proposée aux jeunes filles entre l'âge où elles peuvent jouer en mixité – il me semble que c'est jusqu'à 13-14 ans. Il y a un espace entre 13 et 16 ans, il y a deux ou trois ans, où il n'y a pas une offre significative.

C'est vrai qu'il y a, depuis quelques années, la section sportive de Saint-Joseph qui pratique en U13 garçons, donc une forme de mixité. A Saint-Joseph également, depuis peut-être deux ans, il y a l'association T-Foot-ou-koi qui intègre une compétition en mixité également, donc des équipes exclusivement féminines pour les trois qui ont été citées (Elite et les deux clubs) qui participent à ce championnat mais il faut que l'on développe cela, que l'on développe également le relationnel avec l'Education nationale pour qu'il y ait des tournois et des compétitions avec l'USEP, l'UNSS en direction des jeunes filles scolarisées.

On a parlé tout à l'heure du Futsal, il y a une volonté de mettre en place un certain nombre de choses pour les féminines et les jeunes féminines. On va être très attentifs à cela et accompagner les clubs de Futsal qui souhaitent mettre cela en place. On aura l'occasion de revenir sur ces éléments-là mais on voulait vous faire part de cela. On l'a écrit très clairement. L'idée c'est, comme cela a été dit, dans la circulaire, de profiter de ces opportunités financières pour soulager les clubs qui en ont bien besoin mais également essayer de faire en sorte que nos clubs puissent mieux se structurer, qu'il y ait une espèce de label, une espèce de locomotive qui tire vers le haut.

Les trois petites « exigences » qui ont été proposées à savoir avoir au minimum un référent à l'arbitrage qui puisse être bien identifié et qui puisse répondre aux demandes de la CRA, dans le relationnel avec les clubs, le relationnel avec les arbitrages. Qu'il puisse y avoir également une démarche, j'allais dire, contractuelle du club dans ce cadre, pour pouvoir revenir au respect du statut de l'arbitrage. On a mis en place un certain nombre de formations de jeunes arbitres et arbitres seniors supplémentaires. Il y en a une qui vient de se terminer. Il y a d'ailleurs 17 lauréats.

La troisième « obligation » c'est progressivement, il va falloir fixer une date à laquelle cela va s'appliquer de manière stricte : l'utilisation de la feuille de match informatisée. Le Président de l'UJ Redoute m'avait effectivement interpellé sur les difficultés. Je profite pour dire qu'il y a des différences entre les clubs, les associations. Telle association est un peu plus structurée, telle association a un peu plus de jeunes qui maîtrisent peut-être certaines choses avec plus de facilité que moi. Telle association a plus de difficultés parce que ce sont des associations dans les quartiers difficiles où il peut y avoir des choses un peu plus compliquées qu'ailleurs.

Juste pour terminer sur ce sujet parce que c'est quelque chose qui m'a interpellé, tout ce qui a été dit notamment sur la pratique jeunes. Il y en a qui sont plus anciens que moi dans le football martiniquais ici et ils savent que la question du football jeunes c'est extrêmement complexe. Il y a eu des séminaires de deux jours, des assises, des matinées de réflexion, des groupes de travail sur la question de la gestion du football jeunes, c'est extrêmement complexe et en plus, il y a une certaine labilité, cela bouge.

En plus, avec les questions de réalité démographique que nous avons, de réalité culturelle, de réalité religieuse, de réalité, comme tu le disais, Président TIRCY, il y a des jeunes qui n'ont pas de carte d'identité. On essaie, avec l'aide souvent des techniciens, parce que ce n'est pas Georges DUQUESNAY qui, un matin, se réveille et dit : « On va faire comme cela ». Il y a des réflexions avec le CTR, avec le Département technique. On réfléchit, on va au contact des clubs, des éducateurs. Peut-être que ce n'est pas suffisant, il faut continuer, mais il faut bien comprendre qu'il y a une certaine complexité et qu'on n'aura jamais la solution idéale, s'agissant de la gestion du football jeunes.

Y a-t-il des questions sur ce sujet ?

Je te laisse prendre...

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

L'US Marinoise, CODST, New Club.

Monsieur le Président de l'US Marinoise

Président, j'ai écouté, comme tout le monde ici, avec attention, ce qui vient d'être dit. Je pense que cette embellie qui nous vient de la FIFA ne peut-être que bienvenue. Maintenant, j'ai l'impression qu'il y a une espèce de saupoudrage dans l'utilisation que l'on pourrait faire de cette recette. Je pense que les clubs sont de plus en plus appauvris et je pense que les clubs attendent qu'il y ait un retour et qu'il y ait un soutien réel qui soit apporté par la Ligue de football et par l'autorité de tutelle.

J'ai le sentiment en t'écoutant qu'il y a eu tellement d'actions qui ont été citées que je me demande qui va profiter de cette recette. Je serais partisan de pouvoir cibler des actions précises et voir quelles sont les priorités.

Il me semble qu'aujourd'hui, et notamment en écoutant le Président TIRCY qui, on le sait, a une longue connaissance et je crois que chacun doit le reconnaître, une bonne connaissance du monde du football martiniquais, qui depuis des années, je le dis, milite pour ce football et faire en sorte que son club existe encore. Tu as parlé d'ingratitude dans ton allocution, je pense qu'il faut se pencher sur la situation des clubs. Il faut pouvoir apporter un soutien réel à ces clubs-là.

En le disant, je ne suis pas en train de ne pas reconnaître le bien-fondé de la démarche qui sera faite en direction du personnel parce que c'est vrai qu'il y a beaucoup à dire quant au service qui est offert aux clubs, service qui est dégradé. Si cela peut contribuer à améliorer ce service et à venir en soutien à ce personnel, je suis le premier à dire bravo.

Maintenant, je souhaite qu'il y ait une priorisation qui soit donnée aux clubs. Je suis interpellé par ce que j'ai entendu et je voudrais que tu donnes plus d'explications dans une partie de cette aide qui pourrait être apportée aux gestionnaires de stade. Or, je n'ai pas très bien compris de quoi il s'agit. Est-ce qu'il s'agit d'intervenir en lieu et place d'autres quand on sait que les clubs, les responsables qui sont là, sont en train d'exercer une mission qui relève de ces pouvoirs publics ? Est-ce qu'aujourd'hui nous allons prendre un peu ce qui relève du football pour venir en soutien à ceux qui devraient justement être à notre place et accompagner ces jeunes ? Je n'ai pas envie de m'arrêter sur des actions

prioritaires. Le Président de l'Intrépide l'a dit. Il a abordé la situation des clubs. Il a abordé ce public que nous gérons. Il me semble qu'il y a là, une action à apporter sur ces priorités.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci. Le CODST ensuite le Good Luck et le New Club.

Monsieur le représentant du CODST

Bonsoir. J'irai dans le sens de mon prédécesseur en signalant qu'il y a une commission Ad'hoc qui s'est penchée sur la question. J'aurais voulu savoir sur quoi elle s'est basée. Est-ce qu'elle a fait des simulations sur les frais réels d'arbitrage concernant les clubs ?

D'autre part, s'agissant du défraiement, si j'ai bien compris, nous devons continuer à payer, comme d'habitude, les arbitres et à chaque fin de mois, on viendrait ici avec les fiches, pour nous faire rembourser. C'est ce qui est prévu ou je me trompe ? Pourquoi la Ligue ne peut-elle pas prendre en charge directement le défraiement de ces arbitres ?

D'autre part, c'est rétroactif, pourquoi ne pas nous rembourser les défraiements de 2017 ?

Troisième point, les clubs qui sont endettés, qui sont pris à la gorge, comment vont-ils faire pour payer les arbitres et ensuite pouvoir se faire rembourser ? Je ne pense pas qu'ils puissent le faire parce que même ceux qui sont en R2, comme le CODST, vous savez que très souvent, c'est certains dirigeants qui avancent l'argent.

D'autre part, je voudrais intervenir après mais j'espère que dans les questions diverses, on aura l'occasion de parler de « Ambition 2020 » parce que rien n'est fait, rien n'a été dit jusqu'à maintenant concernant la FFF et le Football amateur. Je crois que 2 millions d'euros ont été débloqués à l'issue de la Coupe du Monde.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le Good Luck. Ensuite le New Club et l'Intrépide.

Monsieur le représentant du Good Luck

Je ne vais pas répéter ce que Daniel et l'US Marinoise ont dit puisque je suis entièrement d'accord avec ce qu'ils ont dit. Mais pour apporter un peu plus, je dis qu'effectivement, quand tu as parlé de réfection des plateaux sportifs, nous ne sommes pas propriétaires. A la limite, il faudrait faire une démarche avec les communes pour savoir quelles améliorations apporter sur les plateaux sportifs. Si c'est pour nous donner des équipements personnels comme des buts, etc. peut-être, mais travailler sur des plateaux sportifs alors que nous ne sommes pas propriétaires, c'est un argent que vous allez dépenser alors qu'en réalité, il vaut mieux nous apporter cette aide.

Maintenant tu as parlé aussi du défraiement des arbitres. Je reviens à ce que Daniel disait. On vous laisse faire parce que vous avez réfléchi mais est-ce que c'est un bilan que vous allez faire, pour l'année, des dépenses d'arbitrage de chaque club et à ce moment-là, rembourser aux clubs sur l'année les défraiements qu'ils ont fait ? Maintenant, voir après comment faire si on continue à payer.

N'est-il pas possible à la limite, même si on a confiance en vous, mais peut-être faire un comité de pilotage et jouer avec beaucoup plus de transparence. Pour une fois, je n'ai pas vu le Président sourire, mais on a de l'argent. On sourit ensemble mais on travaille ensemble.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le New Club.

Monsieur le Représentant du New Club

Je ne serai pas très long puisque ce que je voulais dire, je crois que les trois prédécesseurs en ont parlé. Je parle surtout du défraiement des arbitres. Cette année nous avons engagé, pour la première fois, une équipe en R3, puisque nous ne l'avions pas encore fait. Nous nous sommes retrouvés avec une recette de 3 euros. Nous avons toujours évolué soit en R2 ou en R1. Maintenant, nous vivons un peu ce que vivent les équipes de R3. Je dis que c'est très difficile pour les équipes de R3 d'avancer ces sommes pour les arbitres.

Comme le disait le Président CABRERA, est-ce qu'il ne serait pas préférable que la Ligue prenne en charge directement le défraiement des arbitres au lieu que nous payons parce que souvent, comme on le disait, c'est le Président, le Trésorier. Nous, nous avons payé parce que nous avons une buvette. On a payé les arbitres avec la recette de la buvette mais ce n'est pas tout le monde qui a une buvette. Ce n'est pas tout le monde qui peut faire une buvette. Est-ce qu'il ne serait pas préférable que la Ligue prenne en charge directement le défraiement des arbitres ? C'est tout ce que je voulais dire. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

L'Intrépide.

Monsieur le Président de l'Intrépide Club

La première chose qui m'interpelle c'est le début de la prestation du Président PERREAU disant qu'il a obtenu de la FIFA deux fois 300 000 dollars. Ces deux fois 300 000 dollars ne sont pas sur le compte de la Ligue de Martinique. Cela m'interpelle et je n'apprécie pas particulièrement que la Fédération Française fasse passer les Ligues d'Outre-mer sous les fourches caudines. Il faut le remonter littéralement et dire que nous n'acceptons pas cet état de fait, d'autant plus que le football métropolitain nous concurrence par la télévision et nous n'avons pas de ressources.

Il y a un certain nombre de choses qu'il faut remonter. Je ne connais pas exactement dans quelles circonstances ces sommes ont été dévolues aux Ligues d'Outre-mer. Il me semble qu'il faudrait faire remonter notre mécontentement au niveau de la FIFA parce que ces sommes nous en avons besoin et nous devons les trouver sur notre compte. Il n'est pas question que nous ayons un gendarme à la hauteur de la Fédération française. C'est inadmissible. C'est un non-respect. Il faudra le faire remonter pour nous.

Maintenant, je partage l'avis de mes prédécesseurs, Président, sur ces applications. Le personnel a besoin d'une reconnaissance parce qu'ils ont souffert. Ils ont aidé et ils ont participé à la remontée du football. C'est normal qu'on les remette à niveau. C'est un remerciement.

Par contre, nous, clubs, je propose que nous notions exactement quand les arbitres sont venus et ce que la Ligue doit à ces arbitres. Calculez exactement ce que cela coûte à un club. C'est plus de deux mille euros pour la saison. C'est de l'argent liquide. On n'a pas cela. C'est de plus en plus difficile.

Maintenant, rappeler aux municipalités, que nous tous ici, clubs, nous sommes le patrimoine de chaque commune, patrimoine de la Martinique et que nous agissons pour nos maires. Qu'ils prennent leurs responsabilités. Nous n'allons pas financer pour eux. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président.

Monsieur le Représentant de l'US Diamantinoise

Je vais continuer à parler de l'arbitrage. En ce moment, à l'US Diamantinoise, on a beaucoup de problèmes, vu que nous n'avons pas de terrain. Le terrain est en travaux jusqu'à la fin novembre. C'est un problème pour nous au niveau de l'arbitrage puisque soit on va jouer aux Anses d'Arlet, soit on va jouer aux Trois Ilets. Ils nous disent que c'est leur bar. On ne peut rien faire. On garde l'entrée, mais l'entrée, il n'y a rien. Personne ne veut payer : « Je joue au foot au club, il faut nous laisser rentrer ». Après, il y a l'arbitrage. Ce week-end, on a quand même déboursé 178 euros pour l'arbitrage, de notre poche. Ce week-end encore on joue aux Trois-Ilets, je pense que ce sera pareil. Je pense que la Ligue devrait prendre directement les frais de l'arbitrage.

Je me rappelle, en 1995-1996, j'étais arbitre et c'est la Ligue qui prenait cela directement. Il faut revoir les choses parce qu'on souffre énormément de cette histoire d'arbitrage. Nous, on a deux équipes. Je me suis dit que si cela continue ainsi, je serai obligé d'annuler la deuxième équipe. On ne peut plus. Il faut payer de l'autre côté. C'est vraiment difficile. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

US Robert.

Monsieur le représentant de l'US Robert

Ce que je voulais dire. Je le dis quand ce n'est pas bon. Pour moi, c'est une très bonne chose. Si nous sommes arrivés à avoir cet argent-là, c'est que vous avez fait un travail considérable. Maintenant, je pense qu'avant de penser aux communes, de penser aux clubs qui vous ont permis de travailler ensemble, de penser au personnel, parce qu'il n'y a pas seulement les arbitres mais il y a aussi les licences qui nous coûtent cher. Je pense qu'il faut déjà travailler ensemble avec les clubs, le personnel, les présidents, tout le monde ensemble. Il y a une commission ad'hoc, il faut réfléchir là-dessus : comment utiliser cet argent ?

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

D'accord. Merci.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Cela a été très riche. D'abord pour donner un peu la philosophie de la prise en charge des défraiements. Je crois que c'est écrit dans le courrier. C'est d'abord apporter une aide directe aux clubs – on va revenir dessus – sur des modalités qui ont fait l'objet de beaucoup de discussions à la commission et après, on a refait carrément le travail de la commission au Conseil de Ligue, parce que c'est vrai que c'est complexe. Il y a beaucoup d'enjeux.

Mais deuxièmement, faire en sorte que les arbitres puissent être défrayés directement, qu'ils soient officiels ou bénévoles, parce que souvent, par manque d'effectif, ce sont des bénévoles qui sont bénévoles-bénévoles ou bénévoles officiels d'ailleurs.

Troisièmement, faire en sorte que de vrais arbitres officiels désignés par la CRA puissent être suffisamment intéressés - au sens noble du terme - pour venir notamment sur les rencontres à faibles recettes. Je n'aime pas trop parler de la question de la recette, cela peut paraître particulier. Ce n'est pas sur la recette du match qu'il faut que l'on budgétise les actions du club. Président, je ne sais pas si tu es d'accord avec moi. C'est difficile. C'est difficile pour toutes les associations sportives qu'il y ait des recettes ou qu'il n'y ait pas de recette. Le club cycliste, il n'y a pas de recette.

On construit lorsqu'on est dirigeant... Ce n'est pas de la morale, nous ka diskité, on échange. Lorsqu'on prend la responsabilité d'une association, on construit un budget prévisionnel parce que l'on sait qu'il y aura 13 matchs à domicile dans la saison. Ki-ni 13 fois 210 euros. En face de cette charge qui est une

charge fixe, il faut qu'il y ait une recette. C'est vrai que la recette qui est en face de cette charge, c'est la plupart du temps, compte tenu des difficultés qui existent, ce sont des bénévoles qui vont apporter une aide sous forme de dons ou sortir de la poche du Président. C'est effectivement une malheureuse réalité qui existe.

Maintenant, les arbitres. On a échangé avec la CRA, on a échangé avec un certain nombre d'arbitres. Vous savez très bien que ce qu'ils souhaitent c'est avoir un défraiement en direct et même de préférence, en espèces. Après, on leur explique que... Cela a fait l'objet de débats. La première proposition, il me semble - Raymond MARIE-JOSEPH, Georges (DUQUESNAY) et d'autres personnes étaient dans cette commission – était de dire qu'effectivement compte tenu de cette réalité difficile de la R3, ce serait de faire sous remboursement pour les clubs de R1, R2 et la R3, comme c'est vraiment difficile en R3, de trouver une solution pour qu'il y ait une prise en charge directe.

Plusieurs choses ont été évoquées. Pa ni pwoblèm s'il faut trouver la solution parmi les hypothèses qui ont été avancées, on va le faire.

Première hypothèse : on pourrait donner un viatique aux présidents de clubs, c'est-à-dire qu'avant le week-end, ils viendraient, ils regarderaient les désignations. Il y a un Ligue 2 et deux Ligues 3 qui sont désignés. On lui donne la somme équivalente. Avantages et inconvénients. On lui donne la somme. Peut-être que les arbitres ne viennent pas. Peut-être que finalement ce sont des bénévoles. Il va fournir les justificatifs qui correspondront pas forcément à ce qu'il a dépensé. Il y aura un reliquat. Est-ce qu'il garde le reliquat ou est-ce qu'on part sur une espèce de forfaitisation qui sera remise au président de club avant son week-end ?

Autre hypothèse : on pourrait imaginer que les arbitres viennent à la Ligue dans la semaine ou dans les quinze jours qui viennent pour récupérer un chèque ou la somme en espèces.

Il y a toute une série de propositions qui ont été faites pour les R3. Cela va être difficile d'arriver à une solution de défraiement direct parce que la complexité même, l'orthodoxie de la gestion comptable d'une affaire comme celle-là, peut-être difficile.

Qu'est-ce qui se passait avant, il y a longtemps, quand il y avait une caisse de solidarité qui le permettait ? Ce n'était pas du défraiement direct effectivement, mais cela a créé, vous le savez pour ceux qui étaient déjà là, une telle remontée de boucliers, une telle revendication de la part des arbitres parce que c'est vrai, lorsque vous avez une gestion administrative avec un virement sur des comptes, il peut y avoir des retards, une difficulté pour les versements, une difficulté dans l'identité des comptes, etc. les arbitres n'en voulaient plus.

Aujourd'hui, on est arrivé à un défraiement direct comme cela se fait entre parenthèses, pour ceux qui ont exercé partout ailleurs et notamment en France, comme cela se fait partout : un paiement direct. C'est prévu dans la gestion du club, dans le budget prévisionnel du club.

Là on essaie d'avancer. On a franchi une étape. Même s'il faut avancer pendant quinze jours, en moyenne entre 160 euros et 210 euros... Comment ?

Madame

Mais on ne les a pas.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

On ne les avait déjà pas. Aujourd'hui, rien n'a changé. Ce qui change c'est qu'on va prendre totalement en charge le financement. Le plafond de ce remboursement sur la saison, selon les calculs qui ont été

faits, toutes compétitions confondues, cela représente 200 000 euros environ. Cela va être compliqué. Nous avons proposé quelque chose. Sur la question des modalités de défraiement en R3, la commission peut se repencher dessus et voir si on peut proposer quelque chose pour soulager.

Il faut bien comprendre que c'est une première étape. Notre volonté avec vous, c'est de continuer à se bagarrer avec les instances de tutelle pour que cela soit plus. Ces 300 000 dollars, c'est un quart de ce que l'on aurait dû avoir si la Fédération française acceptait de nous laisser intégrer, ne serait-ce que comme membres associés, l'instance internationale. Une instance internationale qui ne sait pas quoi faire avec son argent, c'est-à-dire qu'ils ont signé cela, un mois après ils versaient 2 millions d'euros à la Fédération française et il n'y a aucun souci. Si on intègre demain et le combat on va le continuer, on aura deux fois, trois fois, quatre fois plus que cela. Effectivement, on pourra envisager un accompagnement de nos associations beaucoup plus significatif.

J'ai entendu le sujet qui consiste à dire : « Les collectivités, débrouillez-vous ! ». Il n'était pas question de refaire des plateaux, etc. Il était question d'accompagner peut-être avec d'autres dispositifs, comme le dispositif FAFA¹ parce que les collectivités, qu'on le veuille ou non, elles sont dans l'incapacité d'aménager les infrastructures pour nous permettre de pratiquer et notamment pour la pratique jeunes.

Qu'est-ce que l'on avait imaginer ? Que de petits investissements comme des pare-ballons, des mini-buts pour pouvoir faire le foot à 5, le foot à 7 pour les féminines jeunes notamment, en levée de rideau ou sur des plateaux, qu'il puisse y avoir une très petite partie de cette dotation qui puisse permettre de conventionner avec les mairies, les gestionnaires de stades pour pouvoir avoir des plateaux qui soient un petit peu équipés pour permettre notamment la pratique jeunes.

Maintenant, on a bien entendu. Si vous considérez que l'on n'a pas à faire cela, on va attendre longtemps des mini-buts en quantité suffisante et des pare-ballons et des filets, etc. pour pouvoir fonctionner. On va se concentrer, comme cela semble être une orientation majoritaire, sur l'aide directe aux clubs et sur les efforts de reconnaissance qui doivent être faits.

Je ne sais pas si c'est un service dégradé. Je te laisse l'entière responsabilité de ce que tu dis mais nous allons effectivement faire en sorte que ce personnel qui a fait de gros efforts, qui continue à en faire, puisse, à partir des recettes nouvelles que nous avons, et le Forward n'est pas la seule opportunité. Georges (DUQUESNAY) va vous expliquer un petit peu comment le « One CONCACAF programme » est passé, il y a trois ans, d'environ 80 000 €, il y a deux ans, c'est monté, on a eu deux fois plus (160 000 €) et aujourd'hui, on est à un niveau de « One CONCACAF » qui est de l'ordre de 225 000 dollars. Cela englobe pas mal de choses. Cela englobe l'accompagnement pour pouvoir pratiquer - Georges (DUQUESNAY) va expliquer tout cela- pour les élites jeunes, les élites séniors mais il y a aussi des aides qui sont liées à l'accompagnement pour l'administration de la Ligue.

Je crois que j'ai essayé de balayer un petit peu : sur les modalités de défraiement, on est d'accord. Réfection des plateaux, défraiement des arbitres en direct – on en a parlé : explication sur la prise en charge des arbitres, effet rétroactif.

On a eu des recommandations très fortes de la Fédération notamment en termes de justificatifs. Vous savez que l'on est dans un air du temps qui est un peu compliqué, il y a eu des problèmes au niveau international, il y a eu des problèmes au niveau national et au niveau local aussi. Les instances de tutelle sont très attentives aujourd'hui aux conditions d'utilisation des fonds qui sont donnés. Même si on pourrait partir sur un remboursement rétroactif sur 2017, il faudrait fournir des justificatifs. On

¹ FAFA : Fonds d'aide au football amateur

ne peut pas partir sur... ou alors il faudrait partir sur des engagements formels, sur des conventions, etc. si on partait sur quelque chose de forfaitaire.

Là aussi, il faut essayer de nous faire confiance. On propose cela. Il y aura du rétroactif sur le début de saison. On va avancer, on va faire en sorte que ce dispositif puisse être amélioré à partir des éléments dont nous avons discuté ce soir, que ces dotations puissent être plus importantes pour aller plus loin dans l'aide aux clubs.

Sur la question de revendiquer plus, Guy TIRCY, je pense que ou konnèt nou. La Martinique...

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Non, je te parle de la revendication vis-à-vis de la Fédération pour taper du poing sur la table. Taper du poing sur la table, sé sa man ka fè et comme vous avez pu vous en rendre compte, c'est la Martinique qui est un peu leader parfois à notre détriment.

Je vais vous faire une confidence. Noël LE GRAËT est venu ici pendant une vingtaine de jours. Il est parti hier. Il ne m'a jamais appelé. Jusqu'à présent, à chaque fois qu'il mettait le pied sur le sol martiniquais, il appelait, il disait « Je suis là, si jamais, on peut se voir pour discuter un petit peu ». On peut comprendre qu'il y a une forme de saturation avec le football. Le Président LE GRAËT a eu sa dose de football, Coupe du monde 17 ans, Coupe du monde Seniors avec la réussite que l'on connaît et qu'il avait peut-être envie de couper, mais il y a aussi le fait que nous sommes une espèce de fwonmi wouj adan chosèt-li pour ne pas dire autre chose.

La sortie de la Corse récemment sur les questions d'identité, de reconnaissance et de revendication d'intégration FIFA, je pense, l'a particulièrement agacé, parce qu'il considère que c'est la Martinique avec nos revendications identitaires, etc. qui, peut-être, agite l'affaire. C'est comme cela. Il y a à manier intelligemment, sans fausse modestie, et adroitement toujours une espèce de chaud et de froid parce que l'essentiel c'est d'arriver à de l'efficacité dans l'intérêt du football martiniquais.

Je vais prendre un exemple. Le Président de la FIFA, c'est lui qui a été à l'origine de cette idée d'intégration comme membre associé. C'est ce qu'il nous a dit. Il nous a dit : « Comme la Fédération ne veut pas que vous intégriez à part entière, je vais créer un statut de membre associé ». Quand il a été élu, il a mis cela en route tout de suite. C'est parce que cela a été mis en route que l'on arrive à ce dispositif d'aide Forward partielle.

L'année prochaine, il y a des élections. Il brigue à nouveau, puisqu'il a été élu à mi-mandat. Son mandat se termine en 2019. Zot sav koté kongrè élèktif la ka fèt ? Paris, chez le champion du monde. Vous imaginez bien que ce n'est pas maintenant, même s'il a l'ambition de permettre l'émancipation de ces petits pays qui sont dans une situation particulière dans la CONCACAF et dans la Caraïbe, sé pa atjòlman ke i ké trapé pwoblèm épi Noël LE GRAËT. On avance et ce n'est pas maintenant non plus que les bonnes relations avec la CONCACAF, les bonnes relations avec la FIFA, le regard, il faut le dire quand même, apaisé qu'il y a eu avec la Fédération pendant un certain temps même si les choses se compliquent un peu maintenant. Si tu vas taper du poing sur la table et que tu vas dire : « J'exige ceci et cela », c'est un breton. I ké di'w : « Quand je serai plus là, vous allez continuer à revendiquer ». Ce n'est pas simple.

On est dans un travail collectif aussi avec les camarades de la Guyane et de la Guadeloupe. On essaie de ne pas faire n'importe quoi. La Guadeloupe est dans la situation dans laquelle nous étions en 2009. Ils entrent dans une période de redressement judiciaire avec une dette équivalente à celle que nous

avons en 2009, c'est-à-dire un peu plus de 2 millions d'euros de dettes sociales, fiscales, etc. Donk lajan tala, 600 000 dollars (environ 540 000 €), cela va leur faire du bien dans la situation dans laquelle ils sont. Ils ne vont pas monter et taper du poing trop fort parce qu'ils sont dans cette situation. C'est une réalité. C'est la réalité sociale aussi martiniquaise. C'est la réalité politique. On voit bien qu'il y a des décisions qui sont prises. Nou ké monté, nou ké tapé dé pwen, ou key desann an la ri-a, mè bagay-là ké fèt. Yo ké rédui 30% abatman fiskal-là kelk swè sa nou fè. On continue et avec vous, on va essayer d'avancer. Mais on peut continuer jusqu'à une heure du matin, si vous voulez.

Monsieur le Président de l'Intrépide Club

Simplement, je ne voulais pas oublier que tu reçois le reliquat de 2017. Reliquat pour les clubs, pour l'arbitrage de 2017. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

L'USM a demandé la parole.

Monsieur le Représentant de l'USM

Président, j'ai beaucoup d'admiration pour toi, pour ce discours qui vise à militer pour l'intégration du football martiniquais au sein de la Caraïbe. Mais je suis interpellé dans le même temps car il y a des agissements contradictoires qui montrent que finalement cette volonté de s'intégrer dans la caraïbe, cette volonté de vouloir faire prendre en compte nos spécificités, par moment, on foule du pied cette volonté en invitant les instances du football martiniquais à « dékatché » des jeunes martiniquais. Tu sais de quoi je parle. Je vais en parler tout à l'heure en questions diverses.

Je suis estomaqué par cela, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, oui, c'est vrai que nous devons militer, nous devons nous manifester contre le fait qu'un Président vienne en Martinique et n'ose pas venir saluer les dirigeants du football martiniquais. Mais il faudrait que cette attitude, qu'on soit rectiligne et qu'on n'ouvre pas cette possibilité pour ces messieurs de nous faire des leçons après.

Nous sommes d'accord et pour ma part, j'abonde parfaitement dans cette orientation, j'abonde parfaitement dans ce rapprochement qu'il y a à faire avec les représentants de la CONCACAF et de la FIFA, mais permets-moi de te dire que par moment, il s'agit aussi d'être dans cette mouvance et de ne pas se prêter à des attitudes contradictoires.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Y a-t-il d'autres demandes d'observation sur la présentation du dispositif « FIFA Forward » ?
Le Good Luck.

Monsieur le Représentant du Good Luck

Je me permets de faire une proposition en ce qui concerne le défraiement des arbitres. Comme effectivement tu as annoncé que 2017 et 2018, nous serons remboursés sur le défraiement des arbitres. On est remboursé et...

Monsieur le Président Samuel PERREAU

... Ce n'est pas ce que je viens de dire.

Monsieur le Représentant du Good Luck

Ce n'est pas ce que tu as dit mais c'est ce que j'ai compris. Considère que c'est ce que j'ai compris, donc c'est peut-être ce que tu as dit. A ce moment-là, ce que l'on peut faire aussi puisque les arbitres veulent être défrayés directement le jour du match. Il n'y a pas de problème, comme on va recevoir cette dotation, nous, on paie nos arbitres et à chaque fin de mois, avec justificatifs à l'appui, on vient ici récupérer notre chèque.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

C'est ce qui est prévu.

Monsieur

C'est ce qui est écrit sur...

Monsieur le Représentant du Good Luck

...Je n'ai pas lu.

(Brouhaha)

Monsieur

J'ai une autre solution. J'aurais souhaité que l'on mette cela à la charge des délégués. Comme ils arrivent avec leurs tickets, ils viennent à la Ligue le jeudi, le mercredi, ils récupèrent les sous et ils arrivent directement au stade avec. C'est clair et net.

(Brouhaha)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

S'il vous plaît. Si vous souhaitez intervenir, demandez la parole et prenez le micro.

Monsieur

Je dis qu'il y a un petit problème quand même concernant ce qu'il vient de dire. Imaginez que le délégué arrive avec la somme et qu'il n'y a pas d'arbitre ou il y a un arbitre...

(Brouhaha)

Monsieur

Mais le match se fait quand même. Il faut défrayer les trois arbitres.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Messieurs, dames, un petit point d'ordre. Président BARTHELERY, il faut que l'on continue. Sinon, nou key fé an gran konmisyon ad'hoc épi 60 moun. Chak moun-la ké ni an lidé. Cette idée avait été aussi avancée.

On s'engage, s'agissant des modalités de défraiement pour les R3, à revenir devant la commission mais très rapidement parce qu'on peut geler tout cela, i-ni 240 000 euros, ki ka atann, le temps de trouver une solution. On va débiter l'affaire. Rapidement, on va proposer quelque chose en améliorant notamment pour la question des R3 parce que les délégués c'est compliqué. Le délégué peut être là, ne pas être là. Il peut y avoir des arbitres, ne pas y avoir des arbitres. Il y a un problème de sécurité des fonds. Est-ce que ce sera de l'espèce, un chèque ? Il va ramener. Déjà on a des soucis s'agissant du retour des recettes. C'est compliqué. Il ne faut pas que ce soit une usine à gaz.

On a essayé de proposer quelque chose de relativement simple. C'est ce que Serge disait. C'est relativement simple, c'est-à-dire que c'est vrai que cela peut être difficile de sortir l'argent de la poche mais c'était déjà difficile avant, il n'y a rien de changé. Par contre, ce que l'on propose qui est nouveau c'est que l'on s'engage à rembourser cette somme dans le mois sur justificatifs.

Quand on reste dans une certaine orthodoxie, les arbitres vont, on l'espère, être rassurés. Il y aura, je l'espère aussi, une évolution dans le défraiement des arbitres notamment R3, où comme des fois, ils

savaient qu'ils n'étaient pas défrayés, ils ne venaient pas, etc. On va faire passer ce message là aussi. An nou eséyé vansé sinon on ne va pas s'en sortir.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci pour vos interventions. On va passer au point suivant qui est la présentation du dispositif sommaire, du dispositif « One CONCACAF programme (OCP) » présenté par le vice-Président DUQUESNAY.

6. Présentation du dispositif « ONE CONCACAF Programme (OCP) »

Monsieur le vice-Président Georges DUQUESNAY expose à l'assemblée,

Bonsoir. Je vais être beaucoup plus rapide que la présentation du FIFA Forward. C'est d'abord pour amener l'information auprès des clubs. Le programme « One CONCACAF » a débuté en 2016. Avant existait par la CONCACAF ce qu'on appelait les (*inaudible*) comme l'a dit Président, à peu près 80 000 € qui étaient destinés aux associations membres. Cette somme était fléchée sur des programmes très particuliers : le développement du football jeune voire très jeune.

Ce programme a évolué en 2016. Mis en place en cours d'année civile - c'est un programme qui se décline sur des années civiles et non pas des années sportives – c'est un peu délicat. On est sur deux exercices. Il est très règlementé.

Il faut savoir que cela va en direction du développement technique football jeunes, football féminin et l'encadrement du football, c'est-à-dire les cadres techniques, les éducateurs ainsi que le football diversifié notamment le Futsal et le Beach-soccer. Ce programme va en direction de l'arbitrage, la formation des arbitres, la fidélisation des arbitres et évidemment un petit volet sur les commissions d'arbitrage qui doivent se développer. Il y a un petit volet qui est prévu là-dessus. Ce programme va aussi sur les compétitions masculines et féminines, essentiellement sur les jeunes. Il va aussi en direction des infrastructures et des équipements liés au football. Nous ne sommes pas propriétaires des infrastructures. On peut décider qu'on ne va pas dans ce sens.

Il me semble qu'il est important d'être à l'écoute des clubs. Plus d'un président ou d'un éducateur nous a déjà interpellés pour dire : « On n'a pas de mini-buts, on n'a pas de pare-ballons ». Cela a l'air très futile mais finalement au quotidien pour les éducateurs qui sont sur le terrain, c'est très important, tous les mercredis après-midi, tous les samedis matin d'avoir ce type de matériel.

On peut toujours attendre que les maires se débrouillent pour équiper les clubs, Président. On peut attendre, mais c'est nous qui sommes interpellés, ce n'est pas le maire. Peut-être que vous le faites, mais c'est nous qui sommes interpellés. Ce sont les éducateurs qui viennent nous voir, ce sont les représentants qui passent régulièrement à la Ligue. Ce sont des dizaines de courriers qui arrivent auprès du Secrétaire général pour des choses simples : des chasubles, des ballons, récemment des mini-buts pour un club du Grand Nord.

Je pense que ce volet on peut l'enlever ou le garder (« les équipements des infrastructures»). Je pense qu'il est important de le garder tout en étant, on va dire, modéré sur un certain nombre de choses, mais je pense que l'on peut réfléchir à certaines choses là-dessus aussi.

Le développement de la Ligue aussi. On va dire que c'est un peu le dada de la CONCACAF : la structuration des Ligues, la structuration des clubs. Mais pour structurer les clubs, il faut aussi que l'on soit de plus en plus structurés. On est en train de faire des efforts. On va continuer en espérant que

cela puisse effectivement rejaillir sur les clubs. Nous sommes dans une perpétuelle formation de dirigeants. Vous avez peut-être remarqué que depuis 12 mois, un peu plus même, il y a de plus en plus de formations de dirigeants sur des thèmes qui sont très particuliers : la formation sur les associations, sur les trésoriers, etc. Tout cela participe de l'amélioration des clubs mais aussi de la Ligue puisque la Ligue c'est vous.

Il y a un petit volet administratif qui est dédié. Voilà donc les grands axes que nous pouvons utiliser pour ces fonds (un peu moins de 200 000 €).

S'agissant de 2016, comme c'est un volet qui a été mis en place très tardivement, nous avons justifié des actions que nous avons déjà mises en place pour pouvoir récupérer cette somme. En 2017, on a agrandi notre champ d'action sur les axes qui sont proposés et je veux vous faire part, pour 2018, des actions que nous avons mises en place pour bien faire comprendre que grâce à cette manne financière, sur le volet compétitions, on a pu faire partir les jeunes, l'élite, dans des compétitions internationales de plus en plus importantes. Ce n'était pas possible par le passé parce que nous n'avions pas les moyens de le faire.

Cette somme, le volet « développement des compétitions masculines et féminines », est dédiée à cela et grâce à cette somme, on peut envoyer nos U15 féminines en Floride, participer à un tournoi. Ils ont été éliminés en demi-finale, Maguy, c'est cela ?

Monsieur

En quart de finale.

Monsieur le 1^{er} vice-Président Georges DUQUESNAY

En quart de finale de leur poule. Ce qu'il faut comprendre c'est que cela donne une ouverture supplémentaire à nos jeunes. Cela a l'air d'être peut-être très ciblé, mais les jeunes sont chez vous, dans vos clubs. C'est un jeune d'un club du nord, un jeune d'un club du sud qui vont participer finalement à une aventure. Peut-être que certains ne seraient jamais allés dans ce type de pays.

Dans un mois à peine, les U20 vont partir. Avant nous étions obligés de faire des choix : une année les U15, une année les U17 et des fois, on se hasardait à faire partir deux saisons et on en payait le prix cash parce que c'était compliqué. Un voyage à Miami, c'est 50 000 € avec 25 personnes. C'est ce qu'il faut comprendre.

« One CONCACAF » a permis en quelque part, le développement du football aussi. Ces jeunes sont vus à l'extérieur et pas seulement les jeunes. Monsieur le Président a parlé de l'arbitrage CONCACAF, mais c'est vrai que c'est passé sur les réseaux sociaux. Quand on a vu un arbitre martiniquais arbitrer un match Etats-Unis/Portugal, moi je n'avais jamais vu cela. Cela fait partie des choses qui sont importantes. C'est un arbitre aujourd'hui mais demain ce sera plusieurs arbitres, après-demain, ce sera des équipes. Voilà l'objet de notre développement.

Pour vous détailler sommairement les sommes allouées :

Pour le développement technique à savoir les éducateurs et la pratique des foot avenir, vous en avez entendu parler, il y a des clubs qui ont mis cela en place. Cela a été relayé avec la Ligue. Il faut vraiment qu'on avance. On a prévu une somme autour des 18 000 dollars.

Pour l'arbitrage, on a prévu une somme autour de 16 000 dollars (formation des arbitres, formation des élites, fidélisation). Pour les compétitions internationales, le plus gros volet, mais aussi la revalorisation du football jeunes en Martinique. L'année dernière on a fait un tout petit effort. Il y a deux ans, c'étaient quelques ballons et une coupe et des médailles. L'année dernière, tous les clubs

qui sont arrivés en finale, dans une compétition jeunes, ont eu un petit peu plus. Ce n'est peut-être pas grand-chose, c'est un équipement complet pour la section qui jouait. J'ai insisté auprès de l'équipementier pour qu'on remette un équipement de la taille des jeunes parce que c'est facile aussi, on parle du football qui est en difficulté, les jeunes n'ont rien et dès qu'il y a un bon, on prend un jeu de maillots seniors. C'est cela aussi la réalité, il faut le dire. On est entre nous. L'équipementier me le dit. Tu sais, ils sont venus et finalement ils m'ont dit : « On va prendre pour les seniors » et les jeunes jouent avec les rebus. Non. Là, les jeunes qui ont été en finale ou qui ont gagné leur finale (finalistes et vainqueurs), ils ont eu un équipement à leur taille. Si l'équipe senior est en taille S c'est tant mieux, ils vont pouvoir l'utiliser.

Il y a des efforts qui sont faits en ce sens. Pour le volet compétitions, en termes de dollars, on a mis le paquet pour les élites, pour les tournois organisés par la Ligue de Football, pour les clubs : 200 000 dollars. On met le maximum.

Puis, il y a un petit volet pour les infrastructures parce qu'on a pensé qu'il était quand même important de pouvoir répondre à un certain nombre de clubs. C'est difficile. Tous les jours, il y en a qui vous disent : « Je n'ai même pas dix ballons pour pouvoir entraîner mes sections de jeunes ». On essaie de voir comment on peut mettre en place un certain nombre d'actions.

S'agissant de « One OCP », on a envoyé à peu près 300 000 dollars alors qu'on a droit à 250 000 dollars. On va essayer de taper un peu plus fort et on va voir. Ceci étant, cette somme de 2018, on est en octobre et figurez-vous que pour pouvoir la récupérer – on fait donc les avances pour cela, c'est-à-dire que les filles qui sont parties en début août en Floride à Bradenton, la Ligue a fait l'avance parce que 2018, on va la toucher peut-être en mars 2019. Ce n'est pas grave, on sait qu'on l'aura. On avance.

Pour le « One CONCACAF », c'est fini mais puisque l'on a évoqué tout à l'heure un certain nombre de difficultés par rapport au matériel. La Fédération française de football, je ne sais pas si c'est dans son projet « Ambition 2020 », en tout cas, on a reçu récemment du matériel, un certain nombre de palettes.

Quand je dis récemment, il est rentré cette semaine, dans les locaux de la Ligue.

Nous allons mettre en place très rapidement, comme nous l'avons toujours fait, une petite commission pour faire rapidement l'inventaire de ce qu'il y a dans ces cartons parce que l'on découvre. On les ouvre et on découvre. Il y a une année, on avait eu... On a fait remonter, Président, notre mécontentement sur cela. On va faire rapidement un inventaire et on va distribuer aux clubs la totalité.

Quand on donne 2 000 ballons à la Ligue de Martinique, si on divise par 60 clubs, vous avez tout de suite compris. Ce n'est pas grand-chose. On fait remonter en disant que c'est 20 ballons que l'on a pu remettre aux clubs. Souvent on essaie de privilégier les clubs qui ont plus de difficultés que les autres mais on fait des efforts. Ce n'est pas suffisant pour certains clubs mais c'est mieux que rien. Très rapidement vous aurez des nouvelles de ce matériel quand nous-mêmes, on aura regardé ce qu'il y a dedans parce que l'on ne veut pas vous annoncer des choses et qu'après on vous dise qu'il y a un livre, un petit truc pour faire du bruit dans les tribunes. On va voir ce qu'il y a et on distribuera la totalité.

(Intervention hors micro –inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le micro, Président, s'il te plait.

Monsieur

Sur la page de la Ligue, on peut avoir des ballons Nike. C'est un accompagnement des Ligues. La Ligue Martinique ne le fait pas. Ce n'est pas dans le programme.

Monsieur le vice-Président Georges DUQUESNAY

Cela s'appelle la dotation Nike. Puisqu'on en parle, je fais rapidement un petit point là-dessus. La Fédération Française de Football a passé un contrat avec Nike pour le matériel. L'objectif de Nike, ce ne sont pas des philanthropes, c'est-à-dire qu'ils veulent que les Ligues puissent prendre du matériel pour les Ligues afin de toucher tous les autres clubs, c'est-à-dire que nous, on ne les intéresse pas plus que cela, ils sont intéressés par votre argent.

Le problème, c'est que dans la procédure, il faut qu'il y ait des revendeurs agréés Nike en Martinique. Je n'en connais pas malheureusement. Peut-être que parmi vous certains ont essayé de cliquer. J'ai essayé de le faire, de cliquer sur les ballons ou le matériel et la première chose qui apparaît c'est la carte de la France, pas de la Martinique, avec « où se situe votre revendeur ? ».

Cela fait des semaines que l'on est en contact régulier avec les personnes qui s'occupent de cela à la Fédération Française de Football et de Nike pour voir les contours de cette convention parce que si nous prenons du matériel Nike, nous sommes obligés de ne prendre que du matériel Nike jusqu'au bout. Nous avons des fournisseurs en Martinique. Nous avons un certain nombre de relations et on est tenu de réfléchir à ce que l'on fait. Par contre, pour les clubs, on a déjà évoqué ce problème. Les clubs n'arrivent pas à demander les ballons gratuits. Il y a des ballons gratuits (trois ballons). Au départ, trois ballons gratuits par club. Là aussi cela a fait rire. Même en France, cela a fait rire. Oui, il y avait des ballons gratuits mais on n'arrive pas à les avoir et après il y a du matériel que vous pourrez aussi acheter à de meilleurs prix s'il y a un revendeur en Martinique, parce que les revendeurs en Martinique agréés, il n'y en a pas en Martinique.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le 1^{er} vice-Président Georges DUQUESNAY

Le dernier, je n'ai même pas évoqué cela. Si nous prenons des commandes par ce biais. Si nous commandions avant le 14 septembre, nous étions livrés en mars 2019. C'est pour cela que nous n'avons pas encore nous, foncé dans cette direction parce que nous avons une activité d'élite qui nécessite que l'on soit réactif et aujourd'hui, c'est vrai que nos fournisseurs sont vraiment à l'écoute de nos besoins et je vais même un peu plus loin, ils participent en quelque part, en nous permettant des fois d'échelonner des paiements à ce développement.

Je vais vraiment continuer parce que c'est moi qui me charge de cela. Je vais continuer à échanger avec la Fédération Française de Football qui, pour le revendeur, n'a trouvé aucune solution pour l'instant.

Monsieur

Excusez-moi. S'agissant de ce problème de matériel, effectivement on a beaucoup de difficultés à acquérir du matériel parce que c'est énormément cher. En R3, en R2, on n'a pas des millions. Mais est-ce que la Ligue ne pourrait pas faire un partenariat avec un équipementier pour pouvoir nous permettre d'avoir des ballons moins chers parce qu'un ballon taille 5, c'est 30 €. 30 € par dix, vous êtes déjà à 300€. On a plusieurs sections qui utilisent des ballons taille 5. On est rapidement à 2 000 € et on ne peut pas sortir 2 000 € parce qu'on a les arbitres, on a des filets, on a plein de choses à acheter.

Croyez-moi, lorsque vous avez des enfants et que vous ne leur donnez pas d'équipement correct, les parents, l'année d'après, ne les emmènent pas chez vous. Ils iront là où il y a de l'argent. Vous allez me

dire qu'il y a des clubs qui vont les récupérer. Ils ne vont pas leur donner plus de matériel que nous mais ils les auront.

On ne fonctionne qu'avec les cotisations. On n'a pas de subventions. On a la chance d'avoir la Ville de Fort-de-France mais il y a ceux qui n'ont rien.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci. Le CODST demande la parole.

Monsieur le représentant du CODST

Je voudrais intervenir sur plusieurs points dans le cadre de « Ambition 2020 ». Tout d'abord, au niveau de la Ligue de Football amateur, j'ai noté que lors de l'Assemblée du 31 mai, il a été prévu un accompagnement spécifique des territoires d'Outre-mer. J'aurais souhaité avoir des éclaircissements sur ce point.

Deuxièmement, s'agissant de la Fédération Française de Football Nike, c'est vrai qu'il n'y a pas de représentant ici. Or, j'ai vu qu'en métropole, il y a des magasins Intersport qui servent de distributeurs. En Guadeloupe, cela apparaît sur la carte. La Guyane apparaît. Saint-Martin apparaît mais la Martinique n'apparaît malheureusement pas.

Est-ce que dans ce cas, il ne serait pas possible au niveau de la Ligue d'organiser une centrale d'achats qui permettrait justement de regrouper les achats des clubs et peut-être faciliterait la chose ou sinon voir avec Intersport s'ils peuvent servir de relais.

Il y a également une liste des ballons : 45 000 ballons pour 17 000 clubs amateurs d'Outre-mer et de métropole. J'aurais souhaité savoir ce qu'il en est au niveau de l'offre.

Monsieur le 1^{er} vice-Président Georges DUQUESNAY

45 000 divisé par 15 000 cela fait 3 ballons, Président, par club. C'est ce que j'ai dit.

Monsieur le représentant du CODST

Le plus important, lors de l'Assemblée fédérale du 02 juin, 86 millions d'euros destinés aux clubs amateurs. Qu'est-ce que la Martinique peut récupérer de tout cela ?

Monsieur le Président Samuel PERREAU

J'ai l'impression d'être le Président MACRON (*rires*). Pourquoi ? J'ai une phrase que j'emploie souvent. Aux Outre-mer et en particulier, aux Antilles-Guyane pour nous, ce qui peut être relativement simple en France devient compliqué et ce qui est compliqué en France devient impossible ici.

Georges (*DUQUESNAY*) a pris l'exemple des trois ballons parce qu'il y a 17 000 clubs amateurs effectivement en France. C'est caricatural mais cela pourrait être cela. On dit trois ballons mais peut-être que le transport va coûter plus cher que les trois ballons. Peut-être que si le transport est inclus, c'est le dédouanement qui va coûter plus cher que les trois ballons.

Je pense aux remarques du Président de l'UJR. Il y a toute une liste de choses qui correspond à une situation d'inégalités majeures. Nou ka goumen tout le temps, comme toi, chaque fois que l'on va dans une réunion fédérale ou que l'on regarde sur le site et qu'on découvre quelque chose dont nous sommes totalement exclus. Lorsqu'on dit cela, yo ka di'w : « Oui, effectivement on a oublié » soit on te dit : « Trop loin, trop cher, trop spécifique ». Ce n'est pas seulement en sport ke yo ka di'w sa. Yo ka di'w sa dan lòt matyè. Mèm lé yo ka pwazoné'w yo ka di'w : « Mè non, on ne peut pas mettre une

commission parlementaire. Yo pé mète an komisyon parlementaire pou BENALLA mé pé pa mète an komisyon parlementaire pou klordékon-là ? ». C'est en permanence cela. On est sur ces sujets-là. Le sujet du revendeur Nike, on est en pleine discussion avec eux. Si on peut créer une centrale d'achats qui va nécessiter une logistique, paské sé pa kon sa ou ka kréyé an centrale d'achats. On va leur proposer.

Qui a dit la Guadeloupe et la Guyane ? En général, nou prèmyé douvan. Tou sa ke nou ka obtyenn c'est la Guadeloupe et la Guyane en général qui obtiennent après nous puisque sé nou ki pli souvan pli ofansif. On va voir. S'il y a un revendeur en Guadeloupe, peut-être que cela peut être simple de gérer avec le revendeur de la Guadeloupe. On va voir si c'est Intersport, si c'est un autre. Il y a plein de sujets comme ceux-là.

S'agissant des franchises, il y a des dispositifs qui sont prévus avec les franchises qui sont sponsors majeurs de la Fédération : Volkswagen, EDF, Crédit Agricole. On va discuter avec la Fédération, on va discuter avec les représentants des franchises ici. Volkswagen, cela a été le truc caricatural. La Fédération a un super partenariat avec Volkswagen qui permet à des clubs en France d'avoir des minibus Volkswagen pour un tiers du prix parce qu'il y a un dispositif qui est monté. Nou alé wè PARFAIT isi-a. Yo di nou : « Nous, on n'a rien à voir avec Volkswagen France. Nos minibus et nos véhicules utilitaires, c'est Volkswagen Miami. De quoi vous nous parlez ? ». On a dit cela à la Fédération. Il y a plein de sujets comme ceux-là.

On a parlé de travailler ensemble pour avoir des dotations supplémentaires. Si les opportunités qui vont arriver, on l'espère, assez rapidement, doivent aller dans le sens d'avoir des dotations régulières pour avoir une espèce de panier minimum du club, un certain nombre de ballons de différentes tailles, un certain nombre de chasubles, un certain nombre des plots, etc. C'est souvent ce que l'on a mis en avant. On a dit qu'il faut cela parce que nous sommes dans une espèce de misère qui est liée à la situation ultrapériphérique et à la réalité économique et sociale du pays.

Raymond MARIE-JOSEPH avait interpellé ici la Directrice Générale Adjointe, ceux qui étaient là, de la Fédération. On lui a dit : « Il nous faut des ballons ». Il dit : « Mais ce n'est pas un problème les ballons ». Pourquoi ce n'est pas un problème en France ? Parce que tu as un tissu économique qui fait que si la Fédération ba twa balon mè yo ka alé wè an partnèr ki ka ba 60 balon ou byen yo ni an parténaria épi an klib profesyonel é klub profesyonel-là ka ba yo an séri balon. C'est cette réalité de misère de nos associations qui fait que nous sommes effectivement souvent dans une situation de mendicité. On redresse la tête. Ensemble on va essayer de trouver des solutions dans ce sens. Pour tous les dispositifs, nou ka monté o kréno. Si tu as des informations qui ont pu nous échapper, tu nous le dis. Tu as été peut-être l'un des rares clubs à avoir participé au trophée Séguin. C'est comme cela. Tu as été offensif et tu as pu avoir cela. C'est dans ce sens ké nou ka eséyé avansé mè fo pa nou twòp adan sityasyon de tendre la main. Il faut que l'on soit en revendication mais en revendication digne parce que c'est cela aussi la réalité. Mais il y a plein d'autres sujets sur cela.

Il y a ce que l'on appelle la Caravane Eté Tour Fédération. Qu'est-ce que c'est ? Avec le partenariat Volkswagen, par Ligue régionale et certains districts, des utilitaires ont été aménagés en stand ambulants. Tu as un véhicule, un minibus Volkswagen qui a été aménagé avec des auvents et en été, sa ka fè le tour de la Ligue, dans les districts pour faire la promotion du football féminin, aller au contact des jeunes sur les plages, faire un peu de Beach-soccer, leur dire : « voici le club dans lequel vous pouvez vous inscrire » pour faire la promotion, pour attirer, pour multiplier les licenciés. Ce n'est pas possible ici.

Toutes les Ligues métropolitaines et les districts ont un conseiller technique à l'arbitrage. Nous sommes les seules ligues Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin à ne pas avoir un Conseiller

technique à l'arbitrage payé par la Fédération. Il y a une liste longue comme cela. Après on dit qu'il y a des sommes qui sont données au Football amateur. On leur dit : « Quelle est la déclinaison exacte pour nous ? ». On te dit : « On va te donner cela ». Mais ce n'est pas adapté. Nous sommes dans une situation de pauvreté extrême sur le plan football et sportif. Nous sommes dans une situation où les collectivités ne peuvent pas amorcer la pompe, c'est-à-dire que yo ka di'w, comme cela a été le cas au moment de l'Euro 2016 – on s'était battu : « Pour les minibus, Volkswagen vous ne pouvez pas avoir, vous pouvez acheter n'importe quel minibus y compris d'occasion, on vous met 66 % ». Cela a été le cas. Mais il faut une amorce. Il faut aller à la Collectivité, voir les partenaires pou i di si ka mété ti bwa adan ba-w. C'est cette réalité.

De temps en temps, quand même, il y a des opérations qui sont fléchées sur l'Outre-mer. Il faut le reconnaître. Mais, avec des difficultés pour les réaliser. Raymond parlait des terrains Futsal. La Fédération a dit : « Je paie un terrain Futsal à la Ville de Fort-de-France ». Mais ce n'est pas la totalité. C'est 45 000 € ou 50 000 € pour l'aménagement du terrain mè fòk ou fè an dal. C'est enclenché. Il faut que la Ville fasse la dalle, puisse l'adosser à un endroit où cela pourra être éclairé paské ou péké pé fè Futsal extérieur à trois heures de l'après-midi. C'est le soir. Là ils viennent de dire : « Comme on n'a pas pu donner, il n'y a aucun territoire d'Outre-mer qui a voulu prendre les deux terrains qui nous restaient, on vous donne un deuxième ». Nou kèy touvé si zot konnèt an kolektivité ki-ni an plato qu'ils veulent réhabiliter. Peut-être un ancien terrain de hand ou de basket qu'ils veulent réhabiliter, adossé à un hall et qui peut permettre d'avoir cet aménagement d'un terrain Futsal à l'extérieur, dites-nous. Nou ka mété'y an kontak épi la Fédération.

Voilà un petit peu ce que l'on voulait dire. On ne va pas trop s'attarder. Je crois que c'est les questions diverses parce qu'on est toujours ouvert à tout. Fo pa zot di ke nou ka eséyé anpéché les clubs de parler. Ce n'est pas vrai.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président. Nous avons épuisé l'ordre du jour de notre Assemblée Générale.

Certains clubs souhaitent s'exprimer. Je vais vous demander de vous identifier. Quels sont les clubs qui souhaitent prendre la parole avant que l'on puisse clôturer cette Assemblée Générale.

Il y a le Réal de Tartane, ensuite le New Club.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

Deux petites questions...

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Attends. On est en train de prendre, une fois pour toute, la liste des clubs.

USM. J'aurais souhaité pour tous les clubs, qu'il y a un représentant par club. Les clubs qui ont deux ou trois représentants, désignez une fois pour toute, votre représentant. Le représentant de l'USM ici qui a pris la parole en premier lieu, c'est le vice-Président EUSTACHE. Je considère que c'est lui qui représente l'USM. C'est pour garder une certaine équité.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Attends. Je vais te passer la parole, mais je préfère le dire. C'est pour que l'on puisse garder une certaine équité entre tous les clubs. C'est important. Après si tu veux prendre la parole et que les présidents sont d'accord, je n'ai pas d'objection à cela. Mais il m'appartient aussi de dire qu'il faut garder une équité.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Attends. Je vais te passer la parole.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Je vais te passer la parole, Secrétaire.

Il y a le Réal, le New Club, l'USM, le Good Luck, US Diamant, US Robert. C'est tout ? L'Hirondelle. C'est tout ? C'est le moment parce qu'on ne va pas continuer les débats de manière indéfinie. C'est le moment. On ne va pas reprendre une deuxième vague. S'il y a d'autres clubs qui souhaitent intervenir ? Il n'y en a plus ?

Le Réal.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

Président, tout d'abord, il y a an bagay man pa ka konprann mèm. Concernant les mutations, lorsqu'un joueur s'en va d'un club *(inaudible)*. Pourquoi il faudrait que je fasse un courrier pour réclamer un dû qui appartient à un club ? *(inaudible)*...pour le club cela prend énormément de temps et après on nous demande de faire un courrier. Mais c'est quoi cela ? Cela rime à quoi ? J'aurais bien aimé avoir des explications.

Ensuite, il y a des jeunes joueurs qui partent en métropole pour un an et qui reviennent au club. Pourquoi faudrait-il payer le club ? On paye une mutation *(inaudible)*. Cet argent va où ? Si je dis cela c'est parce que c'est déjà arrivé qu'un jeune s'en va pour un an en études, il revient et il faut que je paie une démission. Le club de la métropole ne réclame rien du tout. J'aurais bien aimé avoir une réponse là-dessus.

Ensuite, pourquoi *(inaudible)*. Je suis venu chercher mes licences en début de semaine, qu'est-ce qu'on me dit ? On me dit que les licences seront livrées à partir de jeudi et de vendredi, alors qu'auparavant on pouvait prendre les licences à n'importe quel moment. Et lorsque le vendredi arrive, tout prézidan ka chèche lisans-yo. Je suis venu la première semaine, on m'a dit : « C'est le vendredi et le jeudi ». Je suis venu le vendredi. *(inaudible)*. Il y a des Présidents qui sont venus, qui sont repartis. Il faudrait savoir que ce sont des bénévoles et que ce sont des gens qui travaillent.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Président, considère que c'est réglé.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

D'accord, mais...

Monsieur le Président Samuel PERREAU

...Je te le dis. Les instructions ont été données pour cela.

Passé à une autre question.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

C'était ma dernière question.

Concernant la Coupe de France...*(inaudible)*. Une licence, Monsieur le Président...*(inaudible)*

Je pense qu'ils ont fait une demande de licence le 18 et il manquait la photo. Ils ont remis la photo le jeudi 23 et c'est le 25...

Monsieur le Président Samuel PERREAU

... Mais Président, c'est un contentieux qui est en cours. Il y a de grands juristes qui se penchent sur cela. Ce n'est pas là que l'on va trouver la solution.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

C'est normal, Président, (*inaudible*). Il y aurait eu la plaquette, le joueur n'aurait pas été... (*inaudible*).

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Poursuis.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

J'ai fini.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le New Club.

Monsieur le représentant du New Club

Ma question est simple c'est-à-dire que j'ai un petit flou concernant l'indemnité des arbitres. Ce sera pris en compte à partir de quand exactement ? L'année 2017 ou l'année 2018 ? Il faut que l'on sache exactement si c'est à partir du 1^{er} janvier 2017 ou 1^{er} janvier 2018.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Je réponds tout de suite. Saison 2018-2019.

Monsieur le représentant du New Club

Merci. Je croyais que c'était toute l'année civile.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Non, la saison.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

L'USM et après le Good Luck.

S'il vous plait, on écoute l'USM.

Monsieur le Représentant de l'US Marinoise

Je ne vais pas être long. Ma question, le Président l'a déjà dit, c'était concernant les tarifs de changement de club inter-ligue. Monsieur SEJEAN en a déjà parlé mais je voudrais savoir concernant la quote-part des équipes extérieures, c'est-à-dire les joueurs entrants. Ce n'est pas normal qu'on paie pour un joueur entrant. Cette quote-part, à quoi cela sert ? Est-ce qu'elle est reversée au club extérieur ? Si on doit refaire le tarif, il doit y avoir deux tarifs pour les changements de clubs.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Tu as fini ?

(Intervention hors micro –inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Permetts que je fasse de manière humoristique une observation. Tu n'as pas terminé ?

Monsieur

Oui, j'ai fini.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

L'USM a terminé son intervention ou pas ?

Monsieur le Représentant de l'US Marinoise

Oui, j'ai raccourci pour passer la main.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Je voulais simplement rappeler qu'on ne ferme pas la parole, mais j'aime bien rappeler le règlement pour dire qu'il y a une équité à avoir entre clubs. Maintenant, on ne va pas priver un deuxième membre de l'USM de s'exprimer.

Le vice-Président de l'USM a la parole.

Monsieur le vice-Président de l'US Marinoise

Je rappelle que nous avons saisi la Ligue de Football sur la possibilité de s'exprimer en questions diverses et de l'annoncer puisque, lorsqu'on ne l'annonce pas, on peut être à la merci des dirigeants de la Ligue même si vous avancez que le principe c'est qu'on n'a jamais interdit de donner la parole à qui que ce soit. J'aime bien l'expression « interdit ».

J'avais souhaité intervenir sur deux problématiques : la relation entre les clubs et la Ligue de Football. Je crois que ce que j'ai entendu ce soir, me conforte dans ma position même si Président, tu n'as pas aimé le mot « dégradé ».

J'ai des éléments pour justement nous permettre, non pas de faire une critique négative. Je souhaite être constructif pour dire qu'il y a un certain nombre d'éléments qui doivent nous interpeller. Nous avons la question de la gestion des dossiers disciplinaires. Je considère que les procédures qui sont en place méritent d'être revues. Cela m'est arrivé, à deux reprises, la saison passée, d'intervenir auprès du Président pour attirer son attention sur le fait que l'instruction d'un dossier trainait. Je ne dirais pas « trainait ». Je retire ce mot. Ce processus était quand même assez long.

Je suis intervenu aussi pour dire qu'il y avait, récemment, des courriers qui étaient adressés à la Ligue qui restaient sans réponse ou encore dont la réponse arrivait tardivement. Deux exemples récents : le premier c'est que vous nous avez invités à nous rendre à Paris. J'aime bien l'expression du Président PEREAU qui vient de dire « trop loin, trop cher, trop coûteux » mais c'est lui qui nous envoie à Paris, devant une instance de la FFF pour déjuger ce que des Martiniquais qui appartiennent à une commission et pas des moindres, commission de disciplines composée d'arbitres bien connus, Alex GERCE, André GERCE, Wilfranc STEPHANIE-VICTOIRE et une commission présidée par un ancien président de club que tu connais bien Samuel, puisqu'il s'agit de Max MAUGEE.

C'est une commission qui a travaillé sur un dossier avec intelligence et le comité Directeur, le Président de la Ligue, a décidé de faire appel de cette décision sans même que les membres de cette commission soient informés préalablement. Il n'y a peut-être pas d'obligation mais je pense que si nous voulons créer cette sérénité, cette solidarité, je crois qu'il est nécessaire d'être attentif à certains points.

Récemment cette affaire qui devait être présentée, je veux parler d'un dossier disciplinaire qui concerne l'US Marinoise et Loïc MAGLOIRE un joueur, conséquence d'un match qui s'est tenu le 28 avril au Stade Louis ACHILLE. Ce dossier a beaucoup trainé :

- 28 avril : match de football
- 05 mai : décision sanctionnaire du comité

Depuis on attend. J'ai dû relancer pour qu'on donne suite à ce dossier.

Nous sommes convoqués devant un instructeur désigné par la Ligue de Football, un certain 27 juin. Je me présente avec ce joueur qui vient du Marin. Convocation à 18 heures 30. Nous nous retrouvons face à la Maison du football, portes closes, barrière fermée. Je me suis senti insulté, parce que j'étais présent. J'ai des photos. J'ai dû appeler le Président Samuel PERREAU pour qu'il fasse intervenir un agent de la Ligue. Il y a quelqu'un qui est sorti de son domicile pour venir. D'ailleurs, cela a fait l'objet d'un échange très vif avec l'instructeur qui avait été désigné, Raymond ALGER.

Je considère qu'il y a de la maltraitance. Je considère qu'il y a de la violence. Je considère que lorsqu'on parle de violence, cela aussi c'est une forme de violence. J'ai récemment appris, quand nous avons su que l'affaire était portée devant la Fédération française de football, dans les conditions que je viens d'indiquer, que la Ligue de Football avait recours à un avocat pour chercher à durcir la décision. J'ai dit au Président Samuel PERREAU que je considère qu'aller à Paris – contradiction avec le discours qu'il a tenu il y a peu de temps sur sa volonté de faire reconnaître des spécificités, d'intégrer notre football, tourner notre football vers la Caraïbe. J'ai considéré qu'il y avait quand même une situation très déséquilibrée et nous lui avons adressé un courrier demandant dans quelle mesure la Ligue de Football pouvait prendre en charge deux billets d'avion pour nous permettre de nous rendre au Boulevard de Grenelle à Paris, ce jeudi 20 septembre 2018. Jusqu'ici nous attendons la réponse.

Si je pensais qu'il y avait quelques difficultés à faire face à cette dépense, je pensais qu'il appartenait à la Ligue de football de proposer une solution alternative, pourquoi pas en visio-conférence, et j'ai trouvé là qu'il y avait une certaine désinvolture et une certaine maltraitance vis-à-vis de notre club.

Nous avons adressé pour cette Assemblée générale, le courrier faisant observer qu'il n'y avait pas de points sur les questions diverses. Ce courrier qui est parti le 21 septembre, nous avons eu droit à une réponse, il y a un jour et demi, pour nous dire ce que le Secrétaire Général a dit, qu'il n'était interdit à quiconque d'intervenir ici. Je trouve qu'il y a une manière de faire qui n'est pas à la hauteur de cette ambition que nous avons, à pousser notre football très loin dans la Caraïbe, alors même que la situation des clubs est de plus en plus préoccupante.

Dans ce dossier, il faut parler de la violence dans le football. Nous avons eu, aussi bien avec l'agent instructeur, l'instructeur désigné Raymond ALGER, qu'avec les membres de la commission, un échange très positif et très intelligent qui visait à dire qu'il va falloir que l'on se penche très sérieusement sur cette question et trouver des réponses qui soient adaptées à cette volonté de faire en sorte qu'on lutte et qu'on atténue les problèmes de violence dans notre football, mais que les solutions pouvaient être trouvées dans la décision qui a été prise le 05 juillet par la CRED² c'est-à-dire une solution qui tout en reconnaissant qu'il y avait des actes intolérables et nous avons dit que ce qui s'est passé le 28 avril au Stade Louis Achille était intolérable. D'ailleurs nous avons présenté publiquement nos excuses et s'il faut le répéter aujourd'hui, nous présentons nos excuses aux arbitres et à l'arbitre qui était présent au Stade Louis Achille le 28 avril mais aussi à tout le monde du football.

MAGLOIRE l'a fait. C'est sans hypocrisie que nous l'avons fait. Sans hypocrisie que nous avons reconnu que ce type de comportement ne devrait pas se retrouver au niveau du football. Mais nous ne sommes pas comme certains qui se présentent, qui ont une espèce d'attitude de ce que la Martinique a connu dans les années 59-60, c'est-à-dire appliquer une espèce de Bumidom, c'est-à-dire une attitude qui consiste à dire : « vous avez fauté, on vous coupe la tête, sortez du football, vous êtes irrécupérable ». Je considère qu'il va falloir qu'on agisse autrement. Aucun martiniquais ne peut être considéré comme un fruit pourri qu'il faut éliminer et qu'il faut jeter dans la rue, s'agissant de footballeur parce que les jeter dans la rue c'est justement les exposer à des pratiques que nous connaissons, que certains

² CRED : Chambre régionale d'éthique et de discipline

connaissent, que beaucoup d'entre nous connaissent et ce n'est pas cela le rôle des dirigeants que nous sommes.

Avoir cette attitude qui consiste à dire que cette décision de la CRED qui se traduisait par trois ans de suspension pour le joueur dont dix-huit mois avec des travaux d'intérêt général et un point de suspension pour le club en fin de saison et je ne sais trop quoi. Considérer que ce n'était pas suffisant et se dire que l'on va à Paris, en Europe, au Boulevard de Grenelle et on y va parce que nous avons un avocat que nous allons payer avec « mon » argent parce que c'est l'argent des contribuables, c'est l'argent des Martiniquais, c'est l'argent que les collectivités attribuent à la Ligue de football de Martinique. C'est cet argent qui pouvait être utilisé à d'autres fins. On va utiliser cet argent pour payer un avocat, pour dire qu'il faut sacquer davantage parce que l'objectif c'est d'éliminer ce jeune Martiniquais quand bien même il a déjà fait des choses et parce qu'à un moment donné, il s'est perdu, on considère qu'il n'a plus sa place au football, il faut le jeter dans la rue.

Je crois qu'il fallait partager cette affaire avec l'ensemble des dirigeants, des représentants du football martiniquais pour non pas dire qu'il faut passer la main sur ceux qui ont fauté mais pour dire que nous devons nous engager dans une action qui vise à vraiment militer et à contribuer avec des actions concrètes pour atténuer les effets de la violence au sein du football martiniquais.

J'aimerais bien que le comité nous dise quelles sont les actions qui sont déclinées par rapport au discours et aux mots qui ont été employés. J'ai entendu « gouvernance »... Je ne vais pas revenir là-dessus mais j'aimerais bien savoir quel est l'accompagnement que la Ligue entend faire auprès des clubs pour que justement, on puisse atténuer ces effets de la violence que nous dénonçons tous au niveau du football.

J'en ai terminé. Je pourrais dire autre chose, mais je m'arrête là.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Tu as la parole. Tu peux dire autre chose si tu le souhaites, délégué.

Monsieur le Représentant de l'US Marinoise

Non, j'aurais souhaité à un moment donné que l'on nous dise combien la Ligue paie cet avocat. Je ne sais pas à quel moment la décision a été prise de faire appel, je ne sais pas si les attributions du Président lui permettent de faire appel d'une décision dans des conditions... On ne sait pas du tout parce qu'on n'a pas eu les documents. Je ne sais pas réellement quelle est la volonté qui guide le Président de la Ligue de football. Je ne sais pas si, comme nous l'avons dit devant la commission, des revirements de jurisprudence, cela existe. On peut considérer qu'il y a des barèmes. On les applique. Il suffit de sortir le livre rouge et de dire que puisqu'il y a eu des faits, en face, il y a un barème, on applique et on fait la sourde oreille à tout ce qui s'est dit ici ce soir, sur la souffrance, la difficulté que les dirigeants rencontrent. Je souhaite savoir dans quel cadre on situe cette action qui vise à sanctionner à tout-va. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Le Good Luck.

Monsieur le Représentant du Good Luck

Juste deux questions. (Guy) TIRCY a parlé tout à l'heure, pour faire les licences. On est dans le même cas aussi à Fort-de-France, puisqu'il n'y a pas de carte d'identité. Il avait proposé le livret de famille ou le carnet de correspondance. Est-ce que c'est une réponse que vous allez nous donner par « Foot club » ou est-ce que c'est quelque chose qui va être étudié parce qu'on a envie de faire des licences pour des jeunes et les parents n'ont pas de pièce d'identité ?

Deuxièmement, j'ai entendu à la radio que samedi, il y a un match Haïti à Dillon. J'aimerais savoir si c'est confirmé. C'est tout.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

On va prendre l'US Diamant et on va faire une première vague de réponses.

Après, interviendrons l'US Robert et l'Hirondelle.

L'US Diamant.

Monsieur le Représentant de l'US Diamant

Président, je voulais tout d'abord dire qu'en Coupe de Martinique et de France, j'aurais souhaité qu'on revoie le dispositif de partage pour le paiement des arbitres. Il y a une manne à la Ligue qui dit que vous allez prendre à charge les arbitres. Mais est-ce que cela va durer ? Il n'est pas question qu'en Coupe, qu'une équipe prenne à sa charge le défraiement des arbitres. Je demande à ce que les trois : la Ligue et l'autre équipe reçoivent en charge le défraiement des arbitres.

Sur le championnat, nous avons constaté qu'il y avait un premier jet de championnats et qu'il n'y avait pas de match le 04 novembre. Là maintenant, nous constatons qu'il y a une journée de championnat le 04 novembre, or la sélection de U20 se déplace. Je pense qu'il faut voir puisque vous nous demandez, surtout en R3, pour la deuxième équipe, qu'il faut au moins que 10 jeunes soient alignés. Je pense qu'il faut quand même regarder cela.

Pour la récupération des licences, je pense qu'on a un problème à la Ligue. C'est inadmissible qu'on nous dise qu'il faut revenir chercher les licences le jeudi ou le vendredi. Pour nous, on devait retrouver dans la boîte les licences. Des fois, il est presque une heure (13 heures) ou midi, il y a la queue pour récupérer les licences. Je pense qu'il y a un dispositif à avoir pour cela. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président. On va faire une première vague de réponses ou on écoute l'Hirondelle.

On y va, l'Hirondelle, comme cela on aura pris toutes les questions.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Tu as dit qu'on avait déjà posé la question, c'est pour cela.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Rajoute.

Monsieur

J'ai un jeune qui sort de métropole. Il a signé une saison avec nous. J'arrive ici à la Ligue pour prendre la licence puisqu'il sort de métropole avec ses parents. Ils sont mutés au Diamant. J'arrive à la Ligue et on me dit que la Licence du jeune de 16 ans coûte 450 €. J'ai été étonné. Je n'avais pas cet argent-là. J'appelle les parents. Je leur dis. Les parents disent qu'ils ne comprennent pas parce qu'en métropole, cela ne se passe pas comme cela. Il peut changer d'une Ligue à l'autre, c'est toujours 20 € ou 30€.

Je veux savoir comment cela se passe. Ceux qui sont en métropole, où va cet argent, comment cela se passe parce que la licence est là mais je ne peux pas la prendre ? Je voudrais des précisions là-dessus.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Présidente de l'Hirondelle.

Madame la Présidente de l'Hirondelle

Bonsoir à tous. C'est juste une constatation, quelque chose qui nous est arrivé ce week-end. Des frais supplémentaires qui vont s'ajouter pour ceux qui sont en R3 et qui devront jouer contre l'équipe de Sainte-Anne. Ce qui se passe c'est que lorsqu'on arrive à Sainte-Anne, sur la plage, il faut prendre un ticket pour rentrer le bus ou rentrer les voitures des joueurs. On dispute la compétition et pour sortir, c'est « débrouillez-vous ». Pour sortir, c'est tout un truc et quand on demande aux dirigeants de Sainte-Anne, comment on fait, il y a de ceux qui répondent : « Pa avé kò zot ki antré ».

Qui prend en charge cela ? Comment cela s'organise ? Nous, je vais vous le dire franchement, on a fait de la débrouillardise. Que cela plaise ou que cela ne plaise pas, mais on était quand même emprisonnés. Alors un dirigeant paie et après les voitures se sont succédées, comme des voleurs.

Maintenant, quelles sont les dispositions qui sont prises pour les prochaines équipes. Pas pour moi, parce que je suis déjà passée, mais pour les prochaines équipes qui doivent passer, qui doivent jouer. Qui payera tout cela ? C'est ce que je voulais savoir.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Présidente.

Président, on avait dit que l'on prenait une liste définitive. J'ai demandé aux clubs s'ils voulaient encore prendre la parole, ils m'ont dit qu'il n'y a pas personne.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Trente secondes.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

Oui, trente secondes. C'était concernant la dissolution de l'équipe de Lestrade à laquelle j'ai pris de joueurs. Vous m'avez facturé la totalité. J'aimerais savoir comment cela se passe.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

D'accord. Merci.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

On va essayer de le faire au pas de course.

Président du Réal : mutations inter-ligues, ce n'est pas normal. On va, le plus rapidement possible, trouver une solution. Je ne suis pas d'accord quand tu dis – enfin je ne sais plus qui l'a dit – cet argent il va où ? Il tombe dans la poche de qui ? Il tombe dans la poche de personne. Il tombe dans les comptes de la Ligue qui sont transparents, consultables et qui sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Effectivement, c'est un dispositif qui a été voté par vous et qui, effectivement a une faille parce que, lorsque cela vient d'une Ligue extérieure, cet argent à reverser au club formateur ou au club quitté reste là. On a été interpellé déjà et de nous-mêmes, on a vu qu'il y avait un souci. On va faire une proposition rapidement pour trouver une solution dans l'intérêt général et il me semble que cela avait

déjà été proposé d'annuler purement et simplement la partie formation. On considère que c'est en cours et vous aurez la réponse très rapidement.

Sur le courrier pour réclamer l'argent. Je n'ai pas très bien compris mais on parle de fonctionnement administratif et peut-être que l'on t'a demandé un justificatif, une trace écrite par rapport à une demande qui avait été faite. Je ne sais pas de quoi il s'agit exactement. C'est peut-être un dossier très précis. Je n'ai pas très bien compris. Je ne sais pas si le Secrétaire Général a compris.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Ce que je suggère au Président, fais-moi un petit mail. Tu m'expliques en détail les tenants et les aboutissants et on va traiter cela.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Lestrade n'est pas en dissolution, ils sont en sommeil. Là aussi tu fais un courrier, tu lui expliques et on te répond officiellement.

Monsieur le Représentant du Réal de Tartane

Il n'y a plus d'équipe.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Au-delà du fait que Lestrade ait pu ne pas s'engager et a fait un courrier en disant que son équipe senior était en cessation d'activité. Les règlements sont clairs. En fait, tu as eu le temps de faire tes demandes de licence avant qu'ils nous envoient ce courrier de mise en cessation d'activité. Les règlements sont clairs, ils te disent que le club fait sa cessation d'activité et ce sont les demandes de licence faites après ce courrier qui bénéficient d'une exonération. Malheureusement, toi, tu avais déjà fait tes licences. Voici le cas qui se pose au Réal de Tartane.

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Sur la licence pour les étrangers ou les gens qui sont dans une situation...

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Non, il y a un certain nombre de demandes de licences qui ne peuvent pas être appuyées par une pièce d'identité des parents, etc.

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Président Samuel PERREAU

On va apporter une réponse officielle et juridique sur cette affaire.

Sur les matchs qui viennent, on vous apporte une information claire. Sainte-Lucie, dans le cadre de la CONCACAF National Ligue, doit jouer contre Haïti, doit recevoir Haïti. Sainte-Lucie a un problème, son stade n'est pas disponible. Sainte-Lucie a demandé à la CONCACAF et à la Martinique de pouvoir recevoir Haïti ici. On n'a pas encore la date définitive. C'est un match qui devrait se jouer probablement dimanche 14 ou lundi 15, probablement à Dillon, peut-être au Lamentin mais très certainement à Dillon parce que la CONCACAF connaît déjà Dillon.

Haïti qui, de toutes les façons, avait prévu de transiter par la Martinique pour jouer le match à Sainte-Lucie avait sollicité dans un premier temps, la Ligue pour avoir un match de préparation contre la Sélection. La Sélection n'étant pas là parce qu'on joue à Porto Rico samedi, ce n'était pas possible. On

leur avait proposé notre Sélection U20 Espoir. Ils ont dit qu'ils ne voulaient pas jouer contre les U20. Ils ont demandé au Club colonial de leur proposer une opposition. Le Club colonial a accepté et semble t-il en entente avec le Golden Star, a prévu de jouer le 10 ou le 11 contre l'équipe d'Haïti dans le cadre de la CONCACAF et évidemment le match de la Sélection, mardi 16 où on reçoit les îles Vierges britanniques.

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Président Samuel PERREAU

On ne sait pas encore. On est en train de voir parce que Dillon c'est compliqué, il y a une surcharge de pratique sur ce terrain pendant la semaine qui arrive.

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Président Samuel PERREAU

La Sélection ?

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Président Samuel PERREAU

J'ai eu le Directeur des sports, le Directeur de cabinet du Maire ce matin pour leur dire : « Voici les problématiques que nous avons ». Effectivement, il y aura peut-être des choix à faire. La succession c'était lundi, mardi et mercredi, entraînement de la Sélection. Jeudi : match Club Colonial – Golden / Haïti. Vendredi un match de R2. Samedi deux matchs (15h30 et 19 heures) et dimanche ou lundi, Haïti/Sainte-Lucie. Lundi, entraînement de la Sélection et mardi, Martinique/Iles Vierges Britanniques. On est en train de voir. Ce n'est pas possible.

Sur l'impact prévisions feuille de recettes pour la Coupe, Président ALEXANDRINE, c'est prévu. Tu nous avais déjà interpellé sur cela. On va s'y pencher. Il y a un impact recettes. On va voir mais c'est vrai qu'il y a quelque chose à faire parce que cela avait échappé un peu à ce qui avait été modifié pour les autres feuilles de recettes.

Impact de la compétition U20 sur les championnats. Oui. On est en train de discuter aussi en sachant que les U20, pour la plupart, puisque ce sont les meilleurs, ils jouent en seniors. Certains jouent en R1, etc. Il y a un club pour l'instant qui a interpellé oralement. Il n'a pas écrit pour dire que cela posait un problème et si le calendrier pouvait être modifié. On a dit que cela va être difficile, puisque c'est un club de R1, de modifier le calendrier ou alors il faudra appliquer les textes.

Les textes disent quoi ? Effectivement le club est légitime à demander un report de son match s'il a soit le gardien, soit plus de deux joueurs concernés par la Sélection. On est en discussion avec ce club. S'il y a d'autres clubs qui sont concernés, on va voir mais il faut bien comprendre que cela va être compliqué avec toutes les contraintes de calendrier que nous avons, d'avoir des créneaux pour la Sélection seniors, d'avoir des créneaux pour la sélection U20. Après cela peut se discuter avec le Sélectionneur s'il y a eu un préjudice trop important pour le club par rapport à son match ou ses matchs de championnat, la question peut se poser aussi de savoir s'il faut que le joueur parte ou pas, selon son positionnement, etc.

Ce qu'il faut savoir - Messieurs les arbitres, on va parler de vous tout à l'heure – c'est qu'on a un peu anticipé sur ces problématiques-là puisqu'il y a des jeunes de 20 ans qui sont dans des centres de formation en France et qui ont été supervisés pour peut-être, dans une certaine mesure, venir renforcer la Sélection U20. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui sont issus de la formation

martiniquaise. Ce ne sont pas des secondes générations, troisième génération, quatrième génération que l'on va chercher, ce sont des jeunes comme BELLUNE, LAMASINE qui sont issus de la formation et qui pourraient revenir.

On a demandé au Sélectionneur, Julien CERTAIN, d'aller les voir. Il a été les voir. Il y en a six ou sept qui ont l'accord de leur coach, l'accord du club, l'accord de leurs parents, l'accord de leur agent – certains ont déjà des agents. On va voir un peu comment on fait. Il y a un intérêt pour ces jeunes qui sont partis là-bas, qui sont en centre de formation. Ce sera une exposition extraordinaire. Il y aura tout ce qui se fait de mieux dans cette catégorie d'âge, pendant trois semaines, à Bradenton en Floride, avec tous les Panaméens, les Costariciens, les Mexicains. C'est l'occasion, à la fois, pour nos jeunes locaux de se faire voir, mais c'est aussi l'occasion pour ceux qui sont partis et qui peut-être n'auront pas l'opportunité de devenir professionnel, d'avoir une exposition. On est en train de voir tout cela. Ce n'est pas simple.

Parking de Sainte-Anne. On va interpellier directement le Maire, Monsieur GEMIEUX pour lui dire que ce n'est pas possible. On espère avoir une réponse très claire sur cela, pour que la prochaine équipe qui y aille puisse avoir une solution. Je m'engage personnellement à appeler le Maire pour lui dire que ce n'est pas possible : les bénévoles qui viennent pour aider les jeunes, leur faire payer un parking. Ce n'est pas à la plage qu'ils vont, ils vont accompagner les jeunes pour faire un match.

La violence dans le football, la maltraitance et la gestion des dossiers disciplinaires.

Je ne serai pas très long. Roger EUSTACHE a eu une longue prise de parole pour défendre son club. C'est normal. J'aurais préféré que l'US Marinoise et Roger EUSTACHE, vice-Président de l'US Marinoise commencent par dire que ce qui s'est passé la saison dernière, du fait d'un certain nombre d'acteurs, pas seulement des joueurs, de ce club est inadmissible.

Tu as parlé franchement, je parle franchement devant la représentation martiniquaise du football. Cela aurait été mieux que tu commences par cela.

Tu as fait une longue intervention pour défendre ton club, c'est ton rôle. Nous, Conseil de Ligue et moi, Président, jusqu'à nouvel ordre de la Ligue de Martinique, je suis là pour défendre l'ensemble du football martiniquais. Nous avons jugé, c'est notre droit, et je vais même plus loin, c'est notre devoir de considérer que le traitement disciplinaire de ce dossier, en toute indépendance... On aurait pu, si on était des « koken », aller voir la commission de discipline locale et lui dire : « Il faut faire comme si et comme cela ». Non. Ce n'est pas comme ainsi que cela se passe. Elle est totalement indépendante cette commission de discipline. Elle a pris une décision en son âme et conscience. Elle s'est appuyée sur un rapport d'instructeur. Il n'y a pas de souci par rapport à cela.

Nous, on a estimé qu'il était de notre devoir pour la protection de l'ensemble des acteurs du football martiniquais, pour l'image, pour faire en sorte que ce genre de situation qui s'est reproduit plusieurs fois – cela aussi il faudrait peut-être le dire à l'ensemble de la représentation du football. Cela s'est reproduit plusieurs fois l'année dernière et les années précédentes. C'est ce que nous avons dit.

Je le dis solennellement devant les présidents de clubs. Maître Bernard SOLITUDE qui accompagne le football martiniquais depuis un certain temps, bénévolement la plupart du temps, c'est lui qui a monté le dossier d'intégration pour les Ligues de Martinique, Guadeloupe, Guyane et Saint-Martin, avec sept pages d'exposés des motifs, avec une analyse juridique sur la faisabilité de l'affaire, avec une proposition de convention de relation avec la Fédération dans le cas où ces Ligues passeraient en intégration FIFA.

C'est ce monsieur, cet avocat au Barreau de Paris qui, dans toutes les situations, apporte son concours gratuitement à la Ligue de Martinique dans des conseils juridiques, dans des approches. Il vient ici de temps en temps. Quand on a un petit souci de dernière minute, on l'appelle et c'est ce monsieur que l'on essaierait de dire : est-ce que c'est l'argent du football martiniquais qui est là ? Non. Il apporte son concours à l'ensemble du football antillo-guyanais. Tu n'as pas le droit de dire cela et de dénoncer les choses comme cela.

Je dis qu'une instruction a effectivement pu être longue. Il y a d'autres instructions qui ont été longues mais c'est peut-être une chance pour ce dossier que l'instruction ait été longue parce qu'il y a eu une telle émotion au moment de ce fait de récidive parce qu'il y avait déjà eu un fait en fin d'année et en début d'année. Il y a eu une telle émotion. Ceux qui sont ici se rappellent peut-être. Si l'affaire avait été traitée, peut-être plus rapidement, cela aurait été peut-être beaucoup plus sévère pour l'ensemble du club. Il y a eu justement un calme qui a pu être retrouvé. L'affaire a été traitée par l'instructeur. L'affaire a été traitée par la Commission de discipline qui a pris sa décision en son âme et conscience. On a estimé que c'était notre devoir. C'est la justice.

Ton intervention me rappelle ceux qui parfois, pour se défendre disent : « C'est de l'acharnement », « c'est politique ». Non. C'est la suite normale des choses. C'est quoi cette histoire qu'on va devant la Fédération ? On va devant la Fédération parce que nous sommes une Ligue rattachée à la Fédération. C'est tout. L'appel disciplinaire, sur une situation aussi grave, c'est à la commission supérieure d'appel. C'est tout. Le même jour d'ailleurs, où ce dossier a été traité, l'affaire MBAPPE a été traitée. C'est comme cela. C'est notre droit et notre devoir.

Je suis sûr que d'autres acteurs que toi ou d'autres acteurs que ton club et c'est votre droit de chercher à vous défendre, ont une approche totalement différente de ce dossier. C'est pour cela que nous devons essayer, nous n'y arrivons pas toujours, d'être justes par rapport à des dossiers disciplinaires. Oui, nous faisons des efforts et nous proposons des choses avec une commission ad'hoc qui s'est mise en place depuis plusieurs années, qui fait des propositions, avec les arbitres, avec les présidents de clubs, avec nos commissions et peut-être même avec les pouvoirs publics et notamment les édilités municipales pour essayer d'aller un peu plus loin. Il y a des endroits où les arbitres refusent d'aller. Yo pa ka monté Basse-Pointe. Il faut qu'on aille effectivement voir l'Etoile, discuter avec l'Etoile et demander ce qui se passe. Il faut que l'on aille peut-être voir la mairie et demander dans quelles conditions l'arbitre est reçu, etc. Il y a eu, à un moment, un boycott de ton club, de l'US Marinoise.

Il faut que l'on essaie d'avancer, que les décisions soient justes, que la prévention puisse être faite mais quand on doit avoir un langage ferme et utiliser la coercition pour faire comprendre un certain nombre de choses et pas seulement pour le joueur.

Je reviens sur le travail et l'accompagnement de Bernard SOLITUDE. Contrairement à ce que tu dis, nous n'avons pas demandé à Bernard SOLITUDE d'aller sur ce dossier pour enfoncer l'US Marinoise.

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur le Président Samuel PERREAU

Attends, laisse-moi terminer. Nous n'avons pas demandé à Bernard SOLITUDE d'aller à la Fédération pour enfoncer l'US Marinoise. Loin de là. Nous lui avons demandé, et les camarades sont témoins, d'aller pour expliquer la position de la Ligue de football, en lui disant très clairement... Si quelqu'un le souhaite ou même si toi tu le souhaites, on peut avoir les minutes de son intervention. C'était pour expliquer la position de la Ligue de football qui est de dire : « Oui, des efforts ont été faits par l'US Marinoise, notamment le mea culpa du joueur, etc. ». Il n'est pas question d'essayer d'enfoncer le joueur parce qu'on considère, je ne suis pas juge, mais que la sanction et les modalités, d'autant plus

qu'il y a eu un engagement du joueur à participer à des actions d'intérêt général, mais on considère que dans la globalité de ce dossier – c'est toi qui a commencé donc j'entre dans le dossier – il y a un regard différent à apporter.

Si la commission supérieure d'appel estime que c'est suffisant, ce sera suffisant. Elle peut même estimer que la première instance a été trop loin. Elle va réduire la peine. Si elle estime qu'il faut aller un peu plus loin, elle ira un peu plus loin. Je pense qu'on est dans la normalité des choses et c'est l'intérêt, la stabilité, l'équilibre de notre discipline qui est en jeu.

Il ne faut pas nous faire croire que l'on est en train de taper sur la tête d'un de nos clubs, ce n'est pas vrai. S'il y a eu quelques difficultés par rapport au fait que là aussi, un instructeur prend sur lui pour faire les choses. Il y a pu y avoir, comme cela arrive partout, même dans la justice pénale, la justice civile, cela arrive qu'il y ait une difficulté pour le traitement d'un dossier, qu'il y ait un retard, qu'il y ait un loupé, une porte qui ne se soit pas ouverte et à n'importe quel moment, cela peut arriver mais ce n'est pas pour cela qu'il faut qualifier le fonctionnement de l'institution, d'un fonctionnement dégradé. Ce n'est pas vrai. Je ne suis pas d'accord.

Le temps viendra, tu me l'as dit aussi, je le dis devant les camarades, où tu te dresseras devant moi - tu me l'as dit – désormais parce que nous avons eu le traitement de ce dossier qui ne te plait pas ou qui ne plait pas à ton club. J'aurais bien aimé discuter avec le Président. Le temps viendra où tu te dresseras devant nous si tu estimes que le fonctionnement de cette institution est trop dégradé et que les décisions qui sont prises sont des décisions abjectes ou iniques. Le temps viendra où tu demanderas que d'autres personnes gèrent le football martiniquais. Merci.

Monsieur le Secrétaire général Jean-Claude VARRU

Merci Président. Nous allons vous remercier d'avoir participé à cette Assemblée Générale. Nous vous souhaitons une bonne soirée. Il y a un petit pot qui est servi à côté.

Merci Messieurs et Mesdames.

L'ordre du jour est épuisé.

Le Président lève la séance. Il est heures 22h00

Le Président



Samuel PÉREAU

Le Secrétaire Général



Jean-Claude VARRU